

UN ARMORIAL BRETON

DU XVII^E SIÈCLE

Ce document est composé de deux parties distinctes. La première est l'étude extraite des *Notices et Mémoires* de la Revue Historique de l'Ouest, 1885, décrivant le manuscrit original. La seconde, qui suivra, est un extrait de ce manuscrit, précédé d'une introduction, et est tirée des volumes *Documents* de la même revue, pour les années 1888 et 1889.

Une récente réédition (2004) n'a pas daigné reproduire l'étude et est allée jusqu'à supprimer l'introduction et tout l'apparat critique, parvenant au passage à attribuer une fausse date de parution à cet extrait de l'armorial (!). Or, l'étude permet de replacer la rédaction du manuscrit dans son contexte, et nous donne avec la présentation de 1888 les clefs permettant de lire et de comprendre les notices publiées. Enfin, cette réédition de 2004 a introduit plusieurs erreurs de copie (notamment sur des dates ; 1368 devient 1168, 1413 devient 1113, etc) et a même un peu tronqué quelques notices. Il nous a donc semblé utile de republier l'ensemble, étude, présentation et armorial, avec apparat critique du vicomte du Breil de Pontbriand, dans sa version originale¹.

1 *NdT* : Transcription, relecture et mise en page par François du Fou et Amaury de la Pinonnais pour Tudchentil.net. Les notes précédées de *NdT* sont des ajouts à l'article original.

Le recueil nobiliaire que nous proposons de faire sommairement connaître aux lecteurs de cette Revue est resté, croyons-nous, à peu près ignoré jusqu'à ce jour ; on ne le trouve, du moins, signalé ni dans la *Bibliothèque historique* du P. Le Long, ni dans les catalogues de la Bibliothèque nationale, de la Bibliothèque de l'Arsenal et de la Bibliothèque de Rennes. Vénérable par son âge deux fois centenaire, et curieux, d'ailleurs, à plus d'un égard, il tire peut-être son plus grand intérêt du nom et de la situation de son auteur ; nul doute, en effet, pour nous, qu'il n'ait été écrit sous la direction et en partie de la main de *Messire Louis de la Bourdonnaye, seigneur de Coëtion*², conseiller au parlement de Bretagne, l'un des commissaires à la réformation de 1668-1671, comme il ressortira des quelques détails préliminaires qui trouvent ici leur place naturelle :

Le manuscrit que nous avons exhumé, par un heureux hasard³, d'un coin inexploré de bibliothèque, forme quatre volumes in-4° de 450 à 700 pages chacun. Ce n'est pas un original, mais une copie de deux ouvrages distincts, dont le premier nous occupera seul aujourd'hui, copie faite avec un grand scrupule d'exactitude, additionnée de nombreuses remarques relatives au texte transcrit, et signée *D.M.*, initiales qu'il faut lire *de Miniac*, comme il résulte d'une note, où le copiste nous apprend qu'il était fils de Pierre-Marie de Miniac, sieur de la Rabaudière en Dommagné, avocat au parlement de Bretagne, et d'Anne-Yvonne-Elizabeth le Bouhellec, morts, le premier, en mai 1769 et la seconde en 1767. L'oeuvre de M. de la Bourdonnaye est renfermée dans les deux premiers volumes et comprend deux parties, traitant, l'une des familles maintenues à la réformation, l'autre des interloqués et des déboutés.

M. de Miniac prend soin de nous dire qu'il a commencé son travail de transcription le dimanche 14 juin 1785 et l'a terminé le 18

2 M. de la Bourdonnaye écrivait *Couétion*.

3 Bibliothèque de M. le vicomte Henri du Breil de Pontbriand, à Candé, Maine-et-Loire.

mars 1786, sur un manuscrit dont il nous donne ainsi la description : « Assez gros livre ou registre in-folio, couvert en parchemin, composé de grand papier commun, coupé. » Les 27 premières pages de ce registre, nous dit-il ensuite, étaient étrangères à notre armorial et portaient cet intitulé : « Papier d'arithmétique pour servir à V. et D. (vénérable et discret) missire Jean Mahé, prieur de Launay à Rennes et sous-diacre de l'église de Saint-Sauveur. May 1663. » On y lisait, en effet, quelques règles de mathématiques suivies de cette mention : « Ce jour 30 janvier, jay commencé à monstrier au petit René de la Bourdonnaye-Cotion (sic), 1668. » D'après la comparaison attentive des écritures, notre copiste ne doute pas que *messire Jean Mahé* ne soit bien le même que le précepteur du jeune La Bourdonnaye et le même également qui, dans la suite, a le plus souvent prêté sa plume au seigneur de Coëtion. Celui-ci, en effet, est bien le véritable rédacteur de l'ouvrage ; car, en relatant les arrêts de la Chambre, lui seul, quand il s'agit d'un rapport fait par M. de la Bourdonnaye, a pu dicter des indications comme celle-ci : « A mon rapport ; » quelquefois même, pour dissiper toute incertitude : « A mon rapport, Couétion. » Du reste, M. de Miniac relève de très nombreuses surcharges et additions, dont l'écriture est différente de celle du corps des articles, et il n'hésite pas à les attribuer à la propre main de M. de la Bourdonnaye ; nous croyons que son sentiment n'a pas besoin d'être plus amplement justifié ; ajoutons seulement qu'il note encore une troisième écriture différente des deux autres, dans laquelle il croit reconnaître celle de M. de Langle, seigneur de Kermorvan, autre commissaire à la Réformation. Cette écriture, en effet, paraît invariablement et exclusivement dans des notes ainsi conçues : « Langle dit... » « M. de Langle met... » Exemples : « Langle dit : Pauvre gentilhomme. » « M. de Langle met deux fleurs de lys d'or en chef. » Cette collaboration très probable, mais toutefois restreinte à quelques notes, ne ferait qu'ajouter à l'intérêt du travail qui nous occupe.

L'ouvrage avons-nous dit, est divisé en deux parties ; la première⁴ porte ce titre un peu prolix :

4 Le copiste a fait de cette première partie trois subdivisions, qu'il fait suivre chacune d'une table alphabétique.

Registre pour être inscrits (par ordre des arrest donnés par MM. les Conseillers et Présidens eslus par Sa Majesté pour la Réformation de la noblesse) ceux qui seront maintenus dans les qualités par eux prétendues dans la chambre de la Réformation.

On voit déjà que ce registre fut ouvert à la première heure de la Réformation, et écrit au jour le jour « par ordre des arrest⁵, » à l'exclusion par conséquent de tout ordre alphabétique ; il en résulte que les familles qui ont eu des arrêts séparés pour leurs différentes branches, sont aussi l'objet de plusieurs mentions. Quant à la disposition générale des articles, nous ne pouvons mieux en donner une idée qu'en citant d'abord quelques-uns des plus simples :

« Du 21^e aoust 1670. - M. Denyau rapporteur.

« Dame Anne de Gourvinec, mère et tutrice de Jean-Yves d'Espinay, s^r de Beauchesne ; François et Pierre d'Espinay, s^r de Grandbois, demeurant à Beauchesne, ressort de Vannes, paroisse d'Elvain ou Elven : *D'argent à un lion coupé de gueules et de sinople, armé, lampassé et couronné d'or...* Ecuyers d'ancienne extraction. »

« Du 20^e mars 1671. - M. Barrin rapporteur.

« Urbain d'Espinay, marquis de Vaucouleurs, évêché de Saint-Malo, ressort de Rennes, demeurant en son château d'Yvignac, paroisse dudit lieu ; Antoine d'Espinay, s^r dudit lieu, son fils, demeurant en son château du Chalonge-Tréveron ; Gabriel, marquis d'Espinay, fils aîné d'autre feu Gabriel, fils aîné dudit s^r de Vaucouleurs, aussy demeurant sous le ressort de Rieux⁶. Les tous chevaliers. *D'argent, au lion, etc.* »

Ainsi l'auteur se borne souvent à donner la date de l'arrêt, le nom du rapporteur, la qualité sous laquelle furent maintenus les induisants, le ressort de leurs principales terres, enfin leurs armes ; mais, le plus ordinairement, ce cadre reçoit des développements qui méritent surtout de fixer notre attention ; ce sont quelquefois des fragments de généalogies, plus souvent, un énoncé des principaux titres sur lesquels furent basés les arrêts de la Chambre, et l'on

5 Il y a quelques interversions résultant probablement d'oublis.

6 *Rieux* nous paraît une erreur de copiste, il faut sans doute lire *Rennes*.

comprend la valeur qu'offre, à cet égard, le témoignage d'un homme qui a vu passer sous ses yeux les chartriers de toutes les familles ; il relève particulièrement, et avec raison, les partages nobles et l'attache aux anciennes Réformations, comme on le voit dans les extraits qui suivent :

« Il y a eu des copies tirées des archives de l'abbaye de Rillé de l'an 1100 et 1200, et même des originaux de l'an 1200 et 1300.

« Ont produit des actes de 1230.

« 1389. Il y a un acte où l'on prend la qualité de seigneur féal... 1466 ou 1456, un évêque de Léon et (un) évêque de Dol ; ce dernier n'est prouvé que par une épitaphe du siècle de 1500. - Réformations de 1426, 1443, 1535. - 1546 et 1467, un partage où est employée la qualité de noble écuyer dans le siècle de 1400.

« Réformation de 1426 ou 1427, 1513, 1535 noble, 1447 noble écuyer. Partage à viage de 1478.

« Aucun acte relevé au-dessus du noble ordinaire.

« N'a produit que depuis 1480 et devant le présent siècle rien que noble homme et maistre.

« Ceux de son nom auxquels les ancêtres de cleuy-cy ont succédé sont nobles dans la réformation de 1443, et un de ceux desquels il est descendu directement est noble dans la réformation de 1536.

« N'avoit d'anciens partages, mais bonnes alliances et la qualité de noble écuyer de 1466, et outre une enquête faite par un conseiller de la Cour, du pillage de ses papiers au château de la Bretesche.

« Il y a plusieurs partages nobles et même un à viage de 1472.

« Il y a de bons partages nobles qui excèdent cent ans, 1558, 1568 et même un à viage de 1546.

« Ont fait voir que le père et ayeul avocats généraux et président aux enquêtes, et le bisayeul conseiller au siège *et non ultra*.

« Descendu de deux conseiller successivement, ce qu'il a prouvé et non plus.

« 1427. Réformation à laquelle on ne se joint pas. 1545, partage noble, et un de 1625.

« Il y a des actes de 1596, 1599 où ses ancêtres prennent la qualité d'écuyer et *h. p. n.* (héritier principal et noble) ; il n'y avait point de partages de cent ans. 1512 *h. p. n.*

« Bon gouvernement, néanmoins sans réformation.

« Déclaré écuyer, quoyqu'actuellement marchands depuis 1513, s'étant trouvé en la réformation de la susdite année et autres précédentes, et bien prouvé la descente de ceux employés aux dites réformations, et ainsy jugé que la noblesse ne se pouvoit perdre en cette province.

« Il y a un partage de 1598, dans lequel on voit le commerce. »

Parmi les actes produits, il est quelquefois question de pièces fausses ; c'est un point que nous indiquerons seulement ici, pour y revenir dans l'examen de la seconde partie.

Nous ne nous arrêterons pas non plus à quelques particularités relevées avec malice sur le compte de certains induisants, telles que celles-ci :

« Marié sottement à la servante d'un cabaret.

« Le père encore vivant, mais condamné à la roue.

« Ledit sieur à présent fort jeune ; son père mourut il y a deux à trois ans pour avoir trop bu le mardy gras ; il creva le mercredy, et son frère cadet... creva le mardy même. »

Mais le plus piquant du travail de notre auteur est, sans contredit, l'appréciation qu'il donne, dans un grand nombre d'articles, sur la situation nobiliaire des familles ; parmi les mentions élogieuses, nous avons noté les suivantes :

« Bonne noblesse.

« Ancienne noblesse.

« Ancien gouvernement.

« Bonne maison.

« Ecuyer ayant fort bien prouvé.

« Bonne et ancienne noblesse.

« Bon et ancien nom noble.

« Bonne et ancienne maison.

« Ancienne extraction et bonnes alliances.

« Belles alliances et extraction.

« Bonne et ancienne noblesse, bien alliée.

« Ont eu belles alliances et grands bien.

« Ancienne noblesse, emplois et services.

« Bonne noblesse décorée d'emplois et alliances considérables.

« Ancienne maison, belles alliances.
« Ancienne noblesse, beaux emplois dans la maison des Ducs.
« Bonne et ancienne, tant par charges que par ancienne origine.
« Beaux emplois et alliances.
« A fait voir de fort beaux titres et alliances.
« Ancienne noblesse et des plus belles alliances qu'on ai encore vues à la chambre.

« Maison illustre dans la robe.
« Très bonne noblesse.
« Très bonne maison.
« Fort ancienne noblesse et chevalerie.
« Fort bonne maison et grosse.
« Très noble et ancienne.
« Fort belle et ancienne noblesse.
« Ancienne maison et illustre.
« Très ancienne maison, tant par actes que par l'histoire.
« Très ancienne maison et illustre. »

Quelquefois l'éloge est accompagné de certains correctifs, exemples :

« Fort ancienne noblesse, chevaliers de l'ordre de l'Epi dès le temps des Ducs, moindres à présent qu'ils n'ont jamais été.

« Grande généalogie sans liaison, au surplus bonne noblesse.

« Sont pauvres, mais de fort bonne et ancienne maison.

« Aucun partage, au surplus services et qualités.

« Ont de belles charges à la Cour quoyque descendus il y a trois cent ans d'un docteur aux loys.

« Fort pauvres quoyque le bisayeul, en 1555, prenoit la qualité de messire et chevalier.

« Maison à présent déchue et pauvre.

« Bon et pauvre.

« Ancienne noblesse, pauvre, sans emplois ni services.

« Bon gouvernement, néanmoins sans réformations.

La souche bonne, mais deux branches marchandes.

« Bonne souche, mauvais gouvernement. »

Voici maintenant la série des appréciations plus ou moins désobligeantes que l'auteur varie non sans complaisance, mais d'une

façon souvent assez pittoresque ; toutes ne sont peut-être pas très justement appliquées et plusieurs même ont été rectifiées postérieurement :

- « Médiocre noblesse.
- « Simple gouvernement et médiocre.
- « Ecuyer et médiocre.
- « Ecuyer simple, pas trop fort faute de jonction.
- « Ecuyer assez foible.
- « Asser léger.
- « Ecuyer assez mince.
- « Léger, faute de jonction à l'ancienne réformation de 1427, où le nom se trouve employé.
- « Réformation de 1513, hors cela foible.
- « Foible noblesse.
- « Ecuyer léger.
- « Ecuyer simple, petit.
- « Ecuyer simple et léger.
- « Ecuyer avec bien de la peine.
- « Ecuyer avec grande difficulté.
- « A passé, acte suspect qui fait tout.
- « *Transeat*, sans vouloir éplucher le gouvernement.
- « Noblesse contestée.
- « Pauvre gentilhomme.
- « Chétif gouvernement.
- « Petit et pauvre.
- « Son père était honoraire, hors cela fort mince.
- « Ecuyers fort simples.
- « Fort léger.
- « Sans réformation et fort pauvres.
- « Fort foible et pauvre.
- « Ecuyer très léger.
- « Fort petit.
- « Ecuyer fort petit et gueux.
- « Fort petit anoblissement.
- « Ecuyer, a passé à fleur de corde, d'une voix.
- « Noblesse greslée et à fleur de corde.

« Noblesse usurpée. »

Relatons enfin quelques autres mentions témoignant que la Chambre de la noblesse n'était pas toujours au-dessus des influences et des sollicitations, et que M. de la Bourdonnaye lui-même laissa quelquefois de céder sa sévérité accoutumée, devant certaines importunités :

« Je crois qu'il y a un peu de faveur dans cet arrest.

« Il avoit des patrons dans la Chambre de la noblesse.

« Chevalier grâce à la Dame.

« Chevalier à la recommandation de M. de Brequigny.

« L'aîné chevalier, le reste écuyers ; anciennes réformations, partage à viage et un peu parent de M. de Lopriac, rapporteur, et de son gendre.

« Y avoient contredits et grandes sollicitations même auprès du premier président.

« M. de Couétion a bien contribué à le faire passer chevalier. Il y en a beaucoup d'aussy anciens d'extraction et meilleures alliances qui n'ont passé que d'extraction ancienne.

« Maintenu en qualité d'écuyer. *Tantae molis erat Romanam condere gentem.* Doit l'honneur de sa noblesse aux importunités de sa femme auprès de M. D2 C452t34n⁷. Il y avoit contredits, leur noblesse étant entreprise ; avoient été renvoyés de la grande Chambre à la Chambre des nobles, ils eurent pour rapporteur M. de Galinée et depuis M. de Galinée, eurent pour rapporteur ledit sr D2 C452t34n. N'étoient en aucune réformation, n'étant pas même employés parmy les nobles de la Chambre des Comptes... M. le premier président a dit qu'il a eu toutes les peines du monde à signer cet arrest. »

Pour restreindre autant que possible les bornes de cette étude, nous terminerons ici l'analyse de la première partie, laquelle ne

7 Sous ce chiffre transparent, on reconnaît sans peine le nom de M. de Couétion, dans lequel les voyelles e, i, o, u sont remplacées par les chiffres 2, 3, 4, 5, correspondant à leur ordre. Il est curieux de voir le demi-scrupule de notre auteur touchant l'aveu de sa participation à un arrêt qu'il blâme. *Fugit ad salices.*

compte pas moins de 724 pages, non compris les tables alphabétiques, qui sont évidemment une addition de M. de Miniac.

La seconde partie nous arrêtera moins longtemps ; elle renferme seulement 188 pages et porte ce titre de longue haleine :

Liste de ceux qui, après avoir maintenu leur noblesse, ont succombé et perdu par arrest de Messieurs les Commissaires de la Chambre établie par le Roy pour la réformpation de la Noblesse en Bretagne, et en conséquence condamné en l'amande de 400# suivant l'édit, ou interloqués.

Ici, comme précédemment, les articles sont rangés suivant la date des arrêts et mentionnent d'ordinaire, avec cette date, le nom du rapporteur, le ressort des terres et les armes des familles ; pour les interloqués, les maintenues subséquentes, lorsqu'il en est intervenu, sont indiquées en marge ; beaucoup d'articles sont complétés par un extrait des principales pièces produites ou un compte rendu sommaire des raisons qui ont déterminé le jugement de la Chambre, et l'on voit que la condamnation est plus souvent motivé par l'insuffisance des preuves que par la démonstration de roture, de sorte qu'elle a pu atteindre un grand nombre de familles réellement nobles, mais privées des moyens d'établir régulièrement leur situation.

Nous avons déjà rencontré quelques mentions d'actes dans cette seconde partie, où nous avons relevé notamment celles-ci :

« Avoient actes suspects.

« On soupçonne de faux un acte, on le verra.

« Il y a un partage de 1595, mais il est douteux.

« Il y a des actes qu'on inscrit de faux, les experts disent qu'ils sont bons.

« On verra ses actes qu'on croit faux au parquet.

« Il y avoit un acte faux.

« Il s'est désisté de cinq actes qu'on vouloit inscrire de faux... condamnés en 400# d'amande chacun et 100# pour chacun des actes dont on s'est désisté.

« Déclaré (que) les actes par luy produits et incripts de faux seront lacérés, et condamné en 100# d'amande pour chacun.

« Condamné pour l'acte faux par luy produit et ordonné qu'il sera lacéré et biffé. »

Du reste, l'auteur nous apprend dans ses notes que la fabrication des faux titres était devenue une industrie pendant la Réformation, et il cite plusieurs individus qui faisaient métier de s'y livrer, entre autres un certain *Motte*, employé à la Chambre des Comptes, fils d'un menuisier de la ville de Rennes : « Le nommé Motte, dit-il, qui pour lors travailloit à la Chambre des Comptes de Nantes, fabriquoit des extraits des anciennes réformations. J'en sais moy qui en ont profité. La Chambre établie pour la réformation de la noblesse les renvoyoit à la Chambre des Comptes pour en tirer les réformations. Motte leur servoit et en fabriquoit des extraits... Ce qu'étant découvert, M. de Nointel, intendant de Tours, fut envoyé par le Roy, commissaire pour la réformation de la Chambre des Comptes⁸. »

Citons encore un fragment d'article assez curieux concernant un interloqué maintenu depuis avec la qualité de chevalier :

« Ordonné qu'il produira plus amplement. N'avoit mis aucun partage ; on dit que c'étoit à dessein, pour nuire à son aîné qui s'est marié contre son gré, ayant toujours passé pour bien noble. »

La seconde partie, comme la première, se clôt par une table alphabétique, addition due au copiste ; mais cette table est suivie d'un appendice de 14 pages, où se retrouve très probablement la plume de M. de la Bourdonnaye, bien qu'il ait été écrit plus de trente ans après le reste de l'ouvrage⁹. Sous cet intitulé : « *Sont icy partie*

8 L'auteur est revenu sur ces faits dans trois notes à peu près identiques.

9 On trouve, dans la première comme dans la seconde partie, des notes marginales qui accusent une date encore postérieure, celle-ci par exemple : « Joseph de Trévégat, fils de François-René, sr de Limoges, épousa la demoiselle de Rochefort de Larlan, dont le père est président à mortier, le 3^e octobre 1711... M. de Larlan, seigneur de Rochefort, donna à sa fille mariage faisant cinquante mille écus. » On a quelque peine à admettre que ces notes soient de M. de la Bourdonnaye qui, reçu conseiller au parlement le 12 mars 1650, et n'ayant pu l'être avant l'âge de 25 ans, aurait eu au moins 86 ans en 1711 ; peut-être faut-il les attribuer à l'un de ses enfants.

NdT : Louis de la Bourdonnaye est décédé à Rennes le 7 février 1699.

de ceux qui ont été jugés par M. Béchameil-Nointel, intendant de la province, » il contient l'extrait de 52 arrêts rendus à l'Intendance de 1693 à 1702, et se termine par cette indication : « *Voyez le reste dans un livre couvert en parchemin, diapré sur la tranche...* Ce livre est entre les mains de M. de Limoges-Trévégat. » A quoi le copiste ajoute en note : « Celuy qui m'a confié, en 1785, la partie des maintenus et des déboutés n'a point ce dernier livre de ceux qui ont été sentenciés de M. de Nointel. » Nous concluons de cette note, qu'il faut garder comme étrangère à M. de la Bourdonnaye, toute la fin de ce volume, qui comprend ensuite aux arrêts susdits, un double état des anoblissements de 1400 à 1699, l'un par ordre alphabétique, l'autre par ordre de dates, et une liste des officiers de la chancellerie près le parlement de Bretagne allant jusqu'en 1739, le tout n'ayant d'autre intérêt que celui d'une simple nomenclature.

Au terme de cette étude, si nous jetons un coup d'œil d'ensemble sur ces pages curieuses, nous conviendrons qu'elles sont loin de former un ouvrage régulièrement ordonné ; elles sont, du reste, évidemment écrites sans aucune préoccupation d'une publicité à venir ; la grammaire y est souvent offensée, les répétitions nombreuses, l'orthographe même n'en était pas irréprochable¹⁰ ; en un mot, le soin de la forme y fait absolument défaut, mais l'intérêt ne nous en paraît pas moins vif. Le légiste, doublé du gentilhomme de vieille race, qui prit part à toutes les opérations de la Chambre de Réformation, était assurément un juge d'une singulière autorité en matière nobiliaire, et s'il n'est pas exempt de quelque malice, la sévérité caustique de certaines appréciations garantit d'autant mieux la valeur des autres. Le laisser-aller même de sa plume donne à son œuvre, nous dirions presque ses confidences, une saveur particulière ; il nous semblait, en le lisant, que nous entendions les commentaires par lesquels nos magistrats de 1668, au sortir du palais parlementaire, complétaient, s'ils ne les réformaient en partie, les arrêts que tout à l'heure ils venaient de rendre, et cet écho, qui nous arrive après deux siècles, anime la froideur des sentences officielles consignées dans nos catalogues. – Nous ne regrettons donc pas les

10 C'est M. de Miniac qui nous en avertit, mais il paraît l'avoir corrigée, en même temps que sensiblement modernisée.

négligences signalées tout à l'heure ; une forme plus châtiée nous eût valu peut-être un armorial à ajouter à ceux de Guy Le Borgne ou du P. Toussaint de Saint-Luc ; elle eût sans doute fait disparaître l'allure originale et la verve soit peu indiscrete qui donne à ces notes leur principal attrait.

V^{te} P. DU BREIL DE PONTBRIAND.

UN

ARMORIAL BRETON

AU XVII^E SIÈCLE

Après avoir gracieusement accueilli l'étude que nous lui adressions naguère, la Direction de la Revue a pensé que le texte même du vieux Registre-armorial de M. de la Bourdonnaye était de nature à intéresser ses lecteurs autant et plus que notre sommaire exposé ; c'est d'après ce sentiment que nous revenons aujourd'hui à notre manuscrit. – Nous ne pouvions toutefois songer à une publication intégrale dont le moindre inconvénient eût été la longueur démesurée, l'auteur, avons-nous dit précédemment, se borne souvent à résumer les arrêts bien connus de la Réformation ; or en donner, après tant d'autres, une nouvelle analyse, eût été, à tout le moins, d'une parfaite inutilité. On comprendra aussi les raisons qui nous défendaient de reproduire certaines appréciations dont notre premier article a pu donner une idée ; ces appréciations seraient en effet sujettes à de trop nombreuses et trop justes réserves, et d'ailleurs il est certain que celui qui les a émises, s'il revenait au jour, trouverait actuellement parfaitement établie, grâce à une consécration de plus de deux siècles, la noblesse qui, de son temps, lui semblait quelque peu honteuse.

En empruntant à notre recueil les pages qui vont suivre, nous nous sommes donc arrêté aux seuls articles qui, sans présenter un caractère par trop désobligeant, joignent à la substance des arrêts de la Réformation, quelques commentaires ou particularités dignes d'attention. – On y trouvera notamment relevés la qualité, les

services et l'ancienneté de beaucoup de familles ; mais il ne faudrait pas croire, d'après ces notes favorables à quelques-unes, que le silence gardé à l'égard des autres, soit toujours pour celles-ci la marque d'un jugement moins avantageux ; l'auteur en effet, est loin d'avoir formulé ses appréciations suivant une règle uniforme, il les multiplie au commencement de son ouvrage, mais plus il avance dans son travail, plus il en devient sobre, pour s'en abstenir presque complètement dans la partie qui correspond aux derniers mois de la Réformation ; ainsi plusieurs maisons des plus considérables à tous égards, n'obtiennent d'autre mention que celle de leur arrêt ; nous en donneront quelques exemples qui expliqueront suffisamment des omissions dont on pourrait sans cela, s'étonner à bon droit.

Pour la commodité du lecteur, nous avons cru devoir substituer l'ordre alphabétique à celui des arrêts suivi par M. de la Bourdonnaye ; et quoique nous ayons d'ordinaire respecté le texte jusque dans ses négligences, nous avons élagué certains détails absolument oiseux, supprimé quelques répétitions, et interprété de notre mieux des noms parfois défigurés ; enfin, nous avons dû ajouter, comme éclaircissement, quelques mots que l'on distinguera aisément, par la différence des caractères.

Vicomte DU BREIL DE PONTBRIAND.

A

ACIGNÉ (D').

Du 10^e novembre 1670. – M. de Lesrat, rapporteur.

Honorat-Auguste d'Acigné, S^r comte de Grandbois et de la Roche-jégu (*sic*) et autres Chevaliers, et le S^r de Kernavalet. – Evêché de Tréguier, ressort de Lannion.

D'hermines à une fasce de gueules, chargée de 3 fleurs de lys d'or.

Les tous Chevaliers, demeurans en la ville de Paris, rue du Bac, paroisse St-Sulpice, originaires de la maison de la Rochejégu, près de la ville de Lannion, ressort dudit lieu¹¹.

ADVOCAT (L').

22^e novembre 1668. – M. Descartes, rapporteur.

François l'Advocat, S^r de la Crochais et autres cadets, Ecuyers.

D'azur à une coquille d'or et une bande dentelée d'argent, accostée de 3 coquilles d'or 2. 1.

En marge : M. de Langle dit : d'azur à une bande endentelée d'argent, brochant sur la 1^{re} coquille.

Bonne¹².

ANGOULVENT (D').

Jean d'Angoulvent, S^r de la Guériniais et de Frémur en la Chapelle-Blanche et Yvignac, évêché de St-Malo, Ecuyer.

De sinople à la fasce d'hermines.

11 Premier exemple d'une famille des plus illustres dont l'auteur se contente de relater l'arrêt, sans l'accompagner d'aucun commentaire.

12 Il y a un autre article concernant un second arrêt obtenu par la même famille. Nous ne le reproduisons pas parce qu'il n'offre rien de particulièrement intéressant, et nous avertissons qu'il en sera de même ultérieurement quand nous rencontrons des articles multiples relatifs à une même famille.

Bonne noblesse. – M. Barrin, rapporteur.

ANTHENOISE (D').

Charles d'Anthenoise, S^r dudit lieu, du Parc-Joullin, et de la Charlotière, à présent sous Nantes, ressort de Vallet, originaire d'Anjou. – Ecuyer.

D'argent à 6 bandes de gueules.

M. de Lopriac, rapporteur.

En note : M. de Langle met : à 3 bandes jumelles. – Autrefois, seigneur de Sévigné, en Gevezé.

Bonne et ancienne.

APPELVOISIN (D').

Du 25^e février 1669.

D'Appelvoisin, vicomte de Fercé, de Châteaubriand, Chevalier.

De gueules à la herse d'or.

M. Barrin, rapporteur.

Bonne. – Du Poitou.

AUTRET.

Du vendredi 13^e février 1669, de relevée.

François Autret de Kergualot, Ecuyer, de St-Renan, évêché de Léon.

D'or à 5 fasces ondées d'azur.

M. de Larlan, rapporteur.

Ancienne noblesse, a fait voir la réformation de 1427.

AVAUGOUR (D').

Septembre (1668), du jeudy 27^e.

Louis-Pierre d'Avaugour, S^r du Bois Kergrois ou Cargrois, et de Mauves, évêché de Nantes, – ont été maintenus en leurs qualités d'Ecuyers et Chevaliers. Le premier acte était d'un Louis d'Avaugour en 1494 ; depuis, beaux actes et emplois.

D'argent au chef de gueules.

De la Bourdonnaye, rapporteur.

B

BARBIER (LE).

21^e novembre 1668. – M. de Bréhand, rapporteur.

Sébastien Le Barbier, S^r de Kerjean a produit lettres de *marquis* de l'an 1618, non vérifiées, prenaient autrefois la qualité de « noble homme, maître », ce qui fait préjuger qu'ils étaient de judicature.

D'argent à 2 fasces de sables.

Ont eu belles alliances et grands biens.

Léon, ressort et évêché¹³.

BARRIN.

Du 22^e mars 1669.

Mons^r Barrin Boisgeffroy, aîné, le marquis de la Galissonnière sorti d'un puisné et autres, originaires d'Auvergne, des S^{rs} de Milliers audit pays. Jacques ayeul de ceux-cy fut celuy qui s'établit le premier en la province, fut lieutenant-général d'Angoulesme, président à la Chambre et conseiller et président au Parlement de Bretagne. – Lesdits deux, Chevaliers et leurs fils aînés, les autres Ecuyers.

D'azur à trois papillons d'or.

Ressorts de Rennes et Nantes¹⁴.

BAUD (DE).

Du 21^e juin 1670.

Mathurin de Baud, S^r de Bresséan ou Bretéan, paroisse d'Inguinel ou Inguiniel, ressort d'Hennebon.

D'azur à 10 billettes d'or 4.3.2.1.

Il y a plusieurs partages nobles et même un à viage de 1472.

Ecuyer d'ancienne extraction près Hennebon. – M. Barrin, rapporteur¹⁵.

BEAUCÉ (DE).

Du 5^e aoust 1669.

René de Beaucé, S^r de Chambellay, évêché et ressort de Rennes.

D'argent à une aigle de sable becquée et membrée de gueules, au bâton d'or brochant sur le tout.

Bon et ancien. – Chevalier.

M. Descartes, rapporteur.

BECDELIEVRE (DE).

13 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

14 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

15 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

De relevée, 14^e may (1669).

François de Becdelièvre, S^r vicomte de Bouexic, Chevalier, au rapport de M. Le Jacobin.

De sable à la croix d'argent, au pied fiché et losangé par le haut, séparée en pointe d'une coquille de même.

Le père et ayeul conseillers en la Cour ; les précédens, lieutenans en la sénéchaussée de Rennes. Bon et ancien¹⁶.

BÉGASSON.

Lundy 18^e février 1669.

Bégasson, S^r de la Lardais et Villeguehart l'ainé audit de la Lardais, Chevalier ; tous les autres Ecuyers.

D'argent à la bégasse (sic) de gueules. – Au rapport de M. Barrin.

Ont produit la réformation de 1427 et plusieurs partages à viage.

BELINAYE (DE LA).

Ce 10^e octobre 1668.

Le S^r de la Belinaye (Charles de la Belinaye), Ecuyer. Bonne noblesse.

D'argent à 3 testes de bélier de sable.

Ressort de Fougères. – Faisant aussy pour Charles, François et Paul, ses enfants et François et Charles, père et fils. – Au rapport de M. Denyau.

BELLINGANT (DE).

Du 13^e may 1669.

Jean-Baptiste de Bellingant, S^r de Kerbabu et Lanidy, Chevalier, de Lesneven, évêché de Léon.

D'argent à 3 quintefeuilles de gueules.

Bonne noblesse. – M., rapporteur.

BERTHELOT.

Du 27^e février 1669.

Jean-Baptiste Berthelot, S^r de St-Ilan, du Gage, de la Villebecart, de Letisy, Brangolo ; Moncontour, évêché de St-Brieuc. Ecuyer. – Bonne noblesse.

D'azur à 3 testes de léopard d'or.

M. Barrin, rapporteur.

En marge : les testes de léopards doivent être *fleurdelisées*.

16 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

BERTHO.

11^e décembre 1668. M. Denyau, rapporteur.

Guillaume Bertho et consorts, de la Villejosse et du Lez. Ecuyers.

D'or à un épervier (de sable), couronné, grillé et sommelé (d'argent) et 3 molettes d'éperon (de sable).

Bon.

BIGOT (LE).

28^e février 1669.

Joseph Le Bigot Kerjégu, S^r du Boisglé vers Carhaix, évêché de Cornouaille, Ecuyer. – Bonne et ancienne noblesse.

D'argent à l'escurieu (écureuil), de pourpre, couronné d'or.

M. Huart, rapporteur.

BINET.

Article écrit en marge.

3^e ou 4^e avril 1669.

M de Langle met icy : Louis Binet, S^r de la Blottière.

De gueules au chef d'or chargé de 3 croix croisetées, fichées, au chef d'azur.

Bonne. – de Tours. – Chevalier. Il est aussy en mon livre voyez la page 72¹⁷.

BINTINAYE (DE LA).

Arrest du 20^e novembre 1668. – M. Descartes, rapporteur.

Paul de la Bintinaye, S^r de la Grignonais et de Beauregard, ressort de Rennes, Chevalier. – Ancienne extraction et bonnes alliances.

D'argent à 3 bandes et une fasce de gueules¹⁸.

BOBERIL (DU).

22^e octobre 1668.

Louis du Boderil du Molant, Ecuyer et Chevalier ; les autres Chevaliers. – Ancienne noblesse.

17 Cet article, ainsi que quelques autres, doit être de M. de Langle, d'après la comparaison des écritures attentivement faite par M. de Miniac ; et ces mots *il est aussy en mon livre*, etc., semblent indiquer que M. de Langle tenait un registre semblable à celui de M. de la Bourdonnaye.

18 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

D'argent à 3 ancolies d'azur arrachées de gueules.

Ressort de Rennes. M. Denyau, rapporteur.

BOIS (DU) ou BOUAYS (DU).

21^e novembre 1668. – M. Descartes, rapporteur.

René du Bois de Méneuf et Sauvagère, Chevaliers.

Bonnes alliances, ont été seigneurs de Carheil à Guerrande et comme ils y demeuroient, prenaient la qualité de « noble homme ».

D'argent au lion couronné, coupé de gueules et de sable.

Rennes.

BOIS (DU).

14^e janvier 1669.

Charles du Bois de la Ferrière, Ecuyer, Nantes.

De gueules à 3 coutelas d'argent, la pointe en bas.

Au rapport de M. Denyau. – Ressort de Nantes.

Bonne et ancienne noblesse.

BOISBAUDRY (DU).

Le 17^e novembre 1668. – M. de Lopriac, rapporteur.

M. du Boisbaudry, S^r de Langan, avocat général du Roy et les enfans de M. de Trans jugé l'ainé de sa maison, l'oncle qui a beaucoup servi et Mad^{me} de Langan descendus d'un second mariage avec une Brullon, déclarés Chevaliers, et les autres Ecuyers. – Ancienne noblesse et des plus belles alliances qu'on ait encore vu à la Chambre.

D'or à 2 fusées de sable chargées de 5 besans d'argent 3.2.

Fougères et Rennes.

BOISBILLY (DU).

4^e décembre 1668. – M. de Langle, rapporteur.

Jean du Boisbili, S^r de Bodiffé, etc. Plélan-le-Petit, évêché de St-Brieuc.

De gueules à 5 molettes d'or 3.2.

Ecuyer d'ancienne extraction.

En marge : Il y a un prêtre de ce nom à l'hôpital, ch^{re} (*chantré ?*) et une tante, mariée au s^r de St-Germain-Genesto. – Bon et pauvre.

Du 23^e mars 1671. – M. de Langle, rapporteur.

BOISÉON (DU).

Du 23^e mars 1671.

Hercule-François du Boiséon, Chevalier, Chef de nom et armes, comte dudit lieu et de la Bellière, baron de Kerouzeré, de Togof, la Tournerie, gouverneur pour le Roy des ville, château et pays voisins de Morlaix, capitaine du ban et arrière-ban, garde-costes de l'évêché de Léon, vicomte de Dinan et de la Bellière, la Tournerie, seig^r chastelain de Coëtnizan, Runefaou, Coatreven, Grand-Querammo, Mesnant, Querbrat, Hellet et Montafilant ; messire Claude-François du Boiséon, son fils etc. Ressorts de Landerneau, Lesneven, Lanmeur.

D'azur au chevron d'argent, cantonné de 3 testes de léopard d'or.

Les tous Chevaliers¹⁹.

BOISGESLIN (DU).

Ce 7^e et 15^e décembre 1668. – M. Descartes, rapporteur.

Le président de Meneuf et ses deux fils, Chevaliers. (Jean du Boisgeslin, vicomte du Méneuf).

Ecartelé de gueules et d'azur, le premier et dernier quartier chargés d'une molette d'azur.

Noble extraction. – Méneuf par sa grand'mère, fille d'une Rosmadec, grand'maître des eaux, bois et forêts. – St-Brieuc, Rennes, Tréguier.

Les lignes suivantes ont été ajoutées postérieurement : Jean du Boisgeslin du 13 juin 1653 fait conseiller d'Etat ; Gabriel du Boisgeslin président à mortier du 9^e septembre 1689 a épousé Anne de la Bourdonnaye, fille de feu Louis de la Bourdonnaye, seig^r de Couëtion et sœur d'Anne-Marie de la Bourdonnaye, qui a épousé la fille de M. de Ribère à Paris et est à présent conseiller d'Etat après avoir été intendant à Poitiers, à Rouen, en Aquitaine ; fixé à Orléans. Ledit Boisgeslin a acquis le marquisat de Cucé, a marié sa fille aînée à Le Sénéchal, baron de Carcado qui avait deux frères ; l'aîné tué à l'armée, le cadet mourut de son beau lit encore jeune²⁰.

BOISGUÉHENEUC (DU).

22^e octobre 1668. – M. de Larlan, rapporteur.

19 Encore une famille considérable dont la situation nobiliaire n'est relevée d'aucune note spéciale.

20 Cette addition n'est évidemment pas de Mr de la Bourdonnaye, puisqu'il y est parlé de lui comme défunt ; nous pensons qu'elle doit être attribuée à son fils aîné, Anne-Marie ou Yvon-Marie, marquis de la Bourdonnaye, en raison des détails qu'elle contient relativement à ce dernier ; quelques autres notes du manuscrit nous semblent avoir la même origine, particulièrement celle que l'on trouvera à l'article LA BOURDONNAYE.

Les S^{rs} de la Bobinais, Cour-de-Bouée et de Bonnefons, portant tous deux le surnom de Boisguéheneuc, Ecuers.

Bonne noblesse. – Sortys de la maison de Boisguéheneuc près de Ploërmel. – Rennes et Nantes.

D'argent à l'aigle éployée de sable, membrée et becquée de gueules.

Du 23^e février 1669.

Charles du Boisguéheneuc, S^r de Minven, de Kermainguy, sorti de la maison du Clio en Caro (évêché de St-Malo), a présent tombée en quenouille, l'ainé : Chevalier, les cadets : Ecuers ; – sous Ploërmel, évêché de St-Malo. – Bonne.

M. Barrin, rapporteur.

BOISRIOU (DU).

Du 31^e décembre 1668. – M. Raoul, rapporteur.

François du Boisriou, S^r dudit lieu, Chevalier.

Fort ancienne noblesse et chevalerie.

Fretté d'argent et d'azur.

Proche Dinan, paroisse de Quévert, évêché de St-Malo.

BORGNE (LE).

5^e avril 1669.

Vincent Le Borgne, S^r de Lesquifiou, proche Morlaix. Ecuier. – M. Huart, rapporteur.

D'azur à 3 huchets d'or.

Bonne et ancienne. – Morlaix, Lesneven, Lannion.

BORGNE (LE).

13^e septembre 1668. – M. Le Jacobin de Keramprat, rapporteur.

Guillaume le Borgne, S^r de Coëtnevenec, Ecuier. – Ancienne noblesse. – Cadet du Rumen qui prétendoient être sortys de la maison des anciens comtes de Goëllo.

D'or au chef endenché de gueules.

BOTMEUR (DE).

Du 12^e novembre 1670. – M. Denyau, rapporteur.

Jacques de Botmeur, S^r dudit lieu et Jacques, Guillaume, ses enfans, demurans à Botmeur, paroisse de Berrien, évêché de Cornouaille, ressort de Quimper-Corentin.

Ecartelé aux 1^{er} et 4^e d'or aux 2^e et 3^e d'argent chargé de 4

1560, partage à viage. 1488, Guillaume, S^r de Quesmaire. Il y a encore d'autres de la même famille. Le frère et le fils (*ainé*) : Chevaliers, les autres : Ecuyers d'ancienne.

BOUAYS (DU).

Du mardi 5^e février 1668.

Dubouays Coabouc, de la Chaisne et du Mottay. Hédé. – Ecuyer, au rapport de M. de Langle.

De sable à la fasce d'argent bordée de gueules.

Bonne noblesse.

BOUESTIEZ (DU).

24^e novembre (1668). – M. de Couëtion, rapporteur.

Jacques du Bouestiez, S^r du Bouestiez, Ecuyer.

D'azur à 2 fasces d'argent, accompagnées de 5 ou 6 besans d'or en chef.

Ancienne noblesse. – Ressort de Hennebon.

En marge : 6 besans 3.2.1.

BOUËXIÈRE (DE LA).

10^e avril 1669.

Guillaume de la Bouëxière, S^r de la Villetanet, sénéchal de Moncontour, Chevalier ; les autres : Ecuyers.

D'argent à 2 fasces nouées de gueules.

M. de Lopriac, rapporteur. – Ressort de Rennes, Dinan, St-Brieuc.

Bonne et ancienne maison.

BOUËXIÈRE (DE LA).

Du 5^e septembre 1669.

Louis de la Bouëxière, S^r de Rosneveguen, sénéchal de Carhaix, gendre de Chevrier, banquier.

De sable au sautoir d'or et le chef d'argent.

Ecuyer. – M. de Lesrat, rapporteur. – Cadet de la maison de M. de Trédudec et du S^r de Lannic. – Bon et ancien²¹.

BOUILLY (DU).

(24) novembre 1668. – M. de Lesrat, rapporteur.

21 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

Du Bouilly, S^r de Trébry, de Rénon, de la Villemorin de St-Saudion et autres ont de belles alliances, et cependant annoblis en 1590, par lettres vérifiées, qui donnent aussy la permission d'ajouter la particule *du*, et ainsy déclarés Ecuyers seulement. – Lamballe.

D'azur à 2 croissants séparés d'une bande, le tout d'argent.

En marge : M. de Langle met : de Bouillé, S^r de Trebry, étoit fils d'un anobli en 1587 avec adjonction de la particule *de*.

BOULLAY (DU).

8^e février 1669.

Louis du Boullay Sénéchalais. Ecuyer.

D'azur à une croix engreslée de sable, cantonnée de quatre croissants de gueules.

St-Etienne de Montluc, évêché de Nantes.

Bonne noblesse.

BOURBLANC (DU).

29^e mars 1669.

Paschal du Bourblanc, S^r de Carnabas.

De gueules au château d'or...

Ecuyer ayant fort bien prouvé.

M. Saliou, rapporteur. – Ressort de Lannion, St-Brieuc et Châteaulin.

BOURDIN.

Du 24^e mars 1671. - M. Saliou, rapporteur.

Henry Bourdin, S^r du Branday, avocat fameux au Parlement et très bien disant, ressort de Nantes, syndic de la ville de Rennes, mort assez jeune.

D'argent à l'aigle de sable.

Ecuyer.

BOURDONNAYE (DE LA).

Du 21^e octobre 1668. – M. de Bréhant, rapporteur.

Mons^r de Couëtion, Mess^{rs} de Brats, de Keroset et autres cadets qui portent le nom de la Bourdonnaye, comme M. de Boisri, le recteur de Carro et M. de la Hunnelais établi à Nantes. – M. de Couëtion ; son fils aîné, Yves-Marie de la Bourdonnaye ; M. de Bratz ; M. de Keroset, Chevaliers, et tous les autres cadets des trois maisons dont celle de M. de Couëtion est le chef, Ecuyers. – Depuis, le fils aîné du second lit, Jacques-Renaud de la Bourdonnaye, non employé en la première instruction, déclaré Chevalier par un arrest sur requeste

présentée par le frère. – Bonne et ancienne maison, érigée en vicomté. – Le S^t de Brats est un des cent chevaliers de l'ordre de St-Michel que le Roy a maintenus en France, ayant cassé tous les autres.

De gueules à 3 boutons d'argent.

Sous Ploërmel, évêché de Vannes, paroisse de Ruffiac.

Addition postérieure en marge : Anne-Marie de la Bourdonnaye a été depuis conseiller en la Cour, puis s'est marié à la fille de M. Riberre, président à Paris ; puis intendant du Poitou, Rouen, d'Aquitaine et enfin d'Orléans, conseiller d'Etat, secrétaire d'Etat, a trois enfans un garçon et deux filles, a acquis la terre et seigneurie de la Gacillée (*Gacilly*)²².

BOURGON (DE).

20^e au 21^e novembre 1668. M. de Couëtion, rapporteur.

De Bourgon de la Motte-Catoux, secrétaire du M. du Lys, sénéchal de Rennes ; – on disait le *petit sénéchal*, à cause du pouvoir qu'il avait auprès de son maître ; – Ecuyer.

M. de Langle met : pauvre gentilhomme.

(D'argent) à 3 écus d'or chargés chacune d'une bande d'azur.

Addition postérieure en marge : ... A eu de la peine à passer attendu qu'il n'avait point d'actes suffisants pour prouver que Claude de Bourgon duquel il se faisait voir être descendu, fût fils d'Olivier, la qualité duquel était fort bien prouvée par bons actes, réformation même de 1427. – A eu deux conclusions, les premières étaient contre luy ; il n'y eut néanmoins que M. le premier président et M. de Couëtion, rapporteur qui conclurent à l'interloquer, les autres étaient pour la confirmation de la qualité. – A depuis trouvé un acte à Châteaubourg qui prouve manifestement la descente cy dessus alléguée, et par conséquent : bonne noblesse.

BOUTELLER (LE).

16^e janvier 1669.

Eustache Le Bouteiller des Blérons, Chevalier.

D'argent à une bande fuselée de sable.

M. de Lesrat rapporteur. – Ressort de Rennes. – Bonne noblesse. Sans biens à présent.

BOUTIER.

Du 29^e aoust 1669.

22 Voir la note sous l'article Boisgelin.

Charles-Louis Boutier, S^r de la Hirlais, aîné à présent de la maison de Chateaudassi en Bretagne, (paroisse de Bagger-Morvan, évêché de Dol) le premier aîné étant hors de la Province, nommé le *baron de Gif*, entre Paris et Chartres.

Gironné de 8 pièces d'hermines et de gueules.

M. de Bréhand, rapporteur.

Chevalier. – Pays de Dol. – L'aîné le *comte de Gif*.

BOUVANS (DE).

16^e janvier 1669.

Gabriel de Bouvans, S^r du Bois-de-la-Roche, originaire de Bugey en Bresse (*sic*). Chevalier.

De gueules à la croix endenchée d'argent.

Son grand père vint en Bretagne, page et gentilhomme avec M. de Sourdéac à Brest et épousa une demoiselle de la dame de Sourdéac, et depuis établi en l'évêché de Léon.

M. de la Faluère, rapporteur. – Ancienne noblesse audit pays de Bresse, mais n'avait pris qualité relevée en cette province.

BRÉHAND (DE).

Du samedi 23^e mars 1669.

Bernardin de Brehand, S^r de la Roche. – Brehand l'aîné, Chevalier, les autres, Ecuysers.

De gueules au léopard d'argent.

Gendre de M. de Lezonnet, conseiller en la Cour, vers Pleine-Fougères, évêché de Dol. – M. Saliou, rapporteur... Ressort de St-Brieuc, Rennes et Dinan.

Bonne et ancienne. – Prétend être chef du nom.

BREIL (DU).

Du 21^e novembre 1668. – M. Descartes, rapporteur.

Du Breil Chalonge, Plessis de Rays, de l'Hommeaux (*des Hommeaux*) et Pin-Pontbriand faisant quatre anciennes souches des du Breil. Chevaliers ; et la Motte d'Olive, la Touche-de-Rays, Corbonnais et quantité au nombre de 30 ou 40 sortys cadets desdites quatre maisons, Ecuysers.

D'azur au lion d'argent, armé et lampassé de gueules.

Fort belle et ancienne noblesse. – Dinan²³.

23 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

En note : le gendre du procureur général, la Motte d'Olivet, Chevalier. – V.
*le Père Toussaint de St-Luc*²⁴.

BRÉZAL (DE).

M. de Bréhand, rapporteur. – 13^e décembre 1668.

Guy de Brezal, Chevalier et son fils. – Bonne et ancienne maison, près
Landerneau. – Ressort de Lesneven.

De gueules à 6 besans d'or.

En marge : de gueules à 6 losanges d'or. – Très bonne.

BRUSLON (DE).

Le 17^e décembre 1668. - M. de Couëtion, rapporteur.

Anne de Bruslon et son neveu, (Le comte de Bruslon et le s^r du Plessix,
son neveu) Chevaliers.

D'argent au griffon de sable.

Son bisayeul président au Parlement. – Belles alliances et extraction. – Le
bisayeul, chevalier. – Bonne et ancienne.

BUZIC.

Mercredy 3^e avril 1669.

Buzic, S^r de Kerdaoulas : l'ainé : Chevalier, et les autres : Ecuycers ; – de
l'évêché de Cornouailles.

Bonne et ancienne.

Ressort de Rennes.

C

CADELAC (DE).

11^e octobre 1668. – M. de la Bourdonnaye, rapporteur.

Le S^r de la Motte Bonnelais de Cadelac (Vitré et Rennes), et les S^{rs} de
Cadelac de Chauffour, cadets de sa maison, procureur et commis au greffe du
Présidial de Rennes, Ecuycers comme descendus de Thomas, S^r de la Juberdière
près la Gravelle, au pays du Maine, en 1447.

D'azur à la bande d'or.

24 Les derniers mots de cette note doivent être une addition postérieure, car on sait
que l'armorial du P. Toussaint de St-Luc ne parût qu'en 1691.

NdT : Les arrêts concernant cette famille ont été publiés sur *Tudchentil.net*.

Bonne et ancienne noblesse.

CAHIDEUC (DE).

De relevée, 27^e novembre (1668). – M. Raoul, rapporteur.

Sébastien-René de Cahideuc, père et fils, Chevaliers.

De gueules à 3 têtes de léopard d'or, lampassées de gueules.

Très ancienne noblesse. – Montfort.

CANABER (DE).

Du 1^{er} décembre 1668. – M. Raoul, rapporteur.

René de Canaber, S^r de Querlouët, *olim* Keranlouët, gouverneur, capitaine de Carhaix, Chevalier, suivant mes conclusions y prises, attendu l'absence de M. le procureur général, M. Raoul, qui fait la fonction comme dernier de la Chambre, étant rapporteur. – Carhaix.

D'argent au greslier de sable accompagné de 3 molettes de même, au chef de gueules chargé de quintefeilles d'argent.

CANCOËT (DE).

Du samedi 23^e février 1669, de relevée.

De Cancoët St-Gravé, sous Rieux, Chevalier.

D'argent au sanglier de sable, armé de gueules.

M. Descartes, rapporteur. – Ressort de Vannes.

Ancien et bon.

CARNÉ (DE).

De relevée du 26^e novembre 1668. – M. Descartes, rapporteur.

Guillaume, comte de Carné, aîné et chef du nom, Chevalier ; il n'y avait que luy.

Ancienne noblesse, beaux emplois dans la maison du Duc, chambellan, trésorier, maître d'hostel héréditaire, etc.

A produit comme Trécession devait porter le nom changé (un cadet avait épousé l'héritière) par lettre du Prince²⁵.

En marge : Jean-Urbain de Carné. – Devise : Plutôt mourir que plier. – Très ancienne.

CASTELAN (DE).

10^e novembre 1668 ou 7^e. – M. de la Faluère, rapporteur.

25 Les armes ne sont pas indiquées.

Jean de Castelan, S^r du Bois et François, S^r de la Giraudais, Ecuyers. – Sortis de la maison de Castelan, devant Renée, héritière, mariée au S^r de Rosampoul de Carné.

D'argent à 3 sangliers de sable.

Bonne et ancienne. – Nantes.

CERVON (DE).

27^e octobre (1668). – M. de la Faluère, rapporteur.

M. Joseph de Cervon, S^r des Arsis, conseiller en la Cour et son fils aîné, Chevaliers, et les cadets, Ecuyers.

Belle noblesse, décorés d'emplois et alliances considérables. – Pays du Maine. – Rennes.

D'azur à un cerf rampant d'or.

CHAPONNIER (LE).

9^e février 1669.

Jean-Guillaume Le Chaponnier Bois-de-la-Salle, Ecuyer.

De sable à une lance passante d'argent.

M. Huart, rapporteur. – Bonne. – de Moncontour, ressort de St-Brieuc.

CHARRETTE.

7^e décembre 1668. – M. de Bréhant, rapporteur.

Les S^{rs} de Montebert Charrette, sénéchal de Nantes, Gascherie et Collinière et autres, Ecuyers.

D'argent à un lion de sable, armé et lampassé de gueules, accompagné de 3 aiglettes de sable en pointe, membrées et becquées de gueules.

... De longtemps en charges. – Nantes.

CHASTEL (DU).

M. de Lesrat, rapporteur. – 13^e décembre 1668.

Charles Chastel, S^r de la Rouvrais, de Frémur en Evran, Ecuyer.

De gueules au château de 3 tours sommées de 9 boulets de canon, 6 à fleur de pierre et 3 enfoncés.

Ancien gouvernement. – Evran, près Dinan.

CHASTELLIER (DU).

Du 20^e novembre (1668). – M. Descartes, rapporteur.

Charles du Chastellier Préauvé et de la Hautais, et Chastellier, fils du président, cadet de ladite maison de Préauvé, déclarés Chevaliers.

De gueules à une (sic) dextrochère tenant une fleur de lys, accompagnée de 5 besans, 2 en chef et 3 en pointe, le tout d'argent.

Ancienne noblesse. – Rennes.

CHÂTEAUBRIAND (DE).

Du 7^e septembre 1669.

Christophe de Châteaubriand, S^r de la Guerrande, paroisse de Henant (*Hénan-Bihen*), en St-Brieuc, et S^r de Belestre, Chevalier, à mon rapport (M. de Couëtion) ; de la maison de Beaufort et du Tanet.

De gueules semé de fleurs (de lys) d'or, avec cette devise : Notre sang a rougi la bannière de France.

Evêché de St-Malo, ressort de Rennes. – Fort bonne maison et grosse.

CHEF DU BOIS (DE).

13^e février 1669.

Antoine de Chef-du-Bois Restaudren, près Hennebont, Ecuyer.

Ancienne noblesse. – Cadet de la mère de la dame Chalucet, aînée de ladite maison qui tomba en quenouille en celle de Maillé ou Ruaille (*sic*) dont ladite dame porte le nom.

De gueules au greslier d'argent enguiché de gueules.

M. de Lopriac, rapporteur. – Vannes.

CHEVIGNÉ (DE).

Le 5^e décembre (1668). – M. de Bréhant, rapporteur.

Christophe de Chevigné, S^r de la Sicaudais, Ecuyer.

De gueules à 4 fusées (d'or) en fasce, et 9 besans d'or, 4 en chef et 4 en pointe.

D'ancienne extraction. – Pays de Rays. – Bonne et ancienne.

CHRÉTIEN.

14^e janvier 1669.

Claude Chrétien, S^r vicomte de Pommerieu (*Pommorio*), l'ainé, Chevalier, les puisnés Ecuyers. – Descendu d'un chancelier de Bretagne, sous François II, dernier duc de Bretagne. – M. de la Bourdonnaye, rapporteur.

De sinople à une fusée d'or, accompagnée de 3 hermines de même.

St-Brieuc, ressort de Morlaix et Lannion.

CLEUX (DU).

Du vendredi 26^e juillet 1669.

François ou Julien du Cleux, S^r du Gage, évêché de Dol, ressort de Rennes.

Endenché d'or et de gueules de six pièces.

Bon. – Chevalier. – M. ..., rapporteur.

CLISSON (DE).

Du lundy 15^e avril 1669.

Marc de Clisson, S^r de Keralio et ses enfants.

De gueules à un lion d'argent, armé, couronné et lampassé (d'or).

Bonne et ancienne. – le père et l'ainé Chevaliers. – M. Le Jacobin, rapporteur.

COËTANSCOURS (DE).

Alexandre de Coëtanscours, S^r dudit lieu, conseiller en la Cour.

D'argent au chef endenché de gueules.

Près Morlaix. – Père et fils Chevaliers. – Bonne noblesse. – M. de Bréhand, rapporteur.

Selon M. de Langle, paroisse de Plourin, évêché de Tréguier, ressort de Lannion.

COËTLOSQUET (DE).

26^e juin 1669.

Guy de Coëtlosquet, S^r dudit lieu, ses frères et enfans, sous Lesneven.

De sable à un lion morné d'argent, accompagné de 10 billettes de même 4.2 et 4.

M. de Laran, rapporteur. – L'ainé Chevalier, les autres Ecuyers. – Bonne et ancienne.

COËTMEN (DE).

Le 11^e janvier 1669.

Olivier de Coëtmen, S^r de Kerangouez, Chevalier.

De gueules à 9 annelets d'argent.

Léon. – M. Raoul, rapporteur. – Sorty puisné d'un cadet du vicomte de Coëtmen dont la terre est tombée dans la maison de Brissac. – Ressort de Lanmeur.

COGNETS (DES).

14^e décembre 1668. – M. de Couëtion, rapporteur.

Des Cognets, S^r de la Roncière, de l'Hôpital, Villeroget, de la Touche et Couroué, Ecuyer.

Bon et ancien nom noble, autrefois à Galinée en St-Postan, suivant la réformation de 1427.

De sable à la croix croisetée et recroisetée (d'argent).

CORNOUAILLE (DE).

Du 24^e May 1669.

Jacques de Cornouailles, S^r de Kerinnou et autres de Lesneven (et) de Léon. – L'aisné Chevalier. – M. Huart, rapporteur.

Ecartelé : aux 1^{er} et 4^e d'argent au mouton de gueules accorné et onglé d'or : aux 2^e et 3^e fretté d'argent et d'azur, et sur le tout un écusson d'argent au croissant de gueules.

Bonne et ancienne noblesse.

COUËSSIN (DE).

25^e octobre 1668. – M. de Brehant, rapporteur.

Philippe de Couëssin, S^r de Bresehan, Ecuyer et Chevalier, et ses cadets Ecuyers.

D'azur à 2 branches d'argent. (M. de Langle met : d'or).

Ancienne noblesse. – En Caden, sous Vannes.

D

DENAI (LE).

15^e décembre 1668. M. de la Faluère, rapporteur.

Jean le Denais de Cargouet, Ecuyer.

D'or à deux chevrons de sable, un lion de même sur le tout, lampassé de gueules.

S^r de la Villehomené. – Ressort de Rennes. – Lamballe.

En marge : Bon.

DOLIER.

Du 22^e novembre 1668. – M. Huart, rapporteur.

François Dolier, S^r de Port-de-Roche, Ecuyer. – Réformation, de 1513.

D'argent à 3 molettes de sable.

Ancien gouvernement. – Paroisse de Fougerai.

DRESNAY (DU).

Du 9^e au 10^e novembre 1668. – Au rapport de M. Raoul.

Penanrun du Dresnay et un cadet, Ecuyers.

D'argent à une croix nillée de sable, avec 3 coquilles de gueules, 2 en chef et 1 en pointe.

Basse-Bretagne. – Bonne noblesse.

E

ESLIN (D').

Ce 16^e octobre 1668.

Le S^r de la Pinseguerrière d'Eslin, paroisse de Châteaugiron, est descendu d'un sénéchal de Rennes dans le commencement du siècle de 1400.

D'azur au chevron d'argent, et 3 molettes d'éperon d'or, 2.1.

Rennes. – M. Denyau, rapporteur.

ESPINAY (D').

M. Descartes, rapporteur. – 2^e janvier 1669.

De Broons d'Espinay, Chevalier.

D'argent au lion coupé de gueules et de sinople, armé et lampassé d'or.

Très ancienne maison et illustre. – St-Malo.

ESPINAY (DE L').

26^e mars 1669.

De l'Espinay, S^r de la Villegelouart et autres Cadets, dont l'un est procureur en la cour, l'ainé Chevalier, les cadets Ecuyers. – M. Denyau, rapporteur.

(De sable) au sautoir d'argent.

Ancienne noblesse.

ESTOURBEILLON (DE L').

M. de Couëtion, rapporteur. – 22^e novembre 1668.

Pierre de l'Estourbeillon de la Savinai, Ecuyer.

D'argent au griffon de sable, armé et lampassé de gueules.

Nantes. – Paroisse de Montoir²⁶.

26 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

EVESQUE (L').

Du 28^e aoust 1669, de relevée.

François Lévesque, S^r de Langourla, de Lorfeil, de St-Eloy, de Brignon et Christine sa sœur, paroisse de Langourla, évêché de St-Brieuc, et autres ses oncles, l'ainé Chevalier, les cadets Ecuyers.

De sable au chef d'argent, chargé de 3 fleurs de lys de gueules.

Originaire de Chavaigne près Rennes, comme seigneurs de Chavaigne. – M. de Langle, rapporteur.

Chambellan en 1380. – Guillaume épousa Jeanne de Montfort en 1360.

F

FAOU (DU).

Du samedi 11^e may 1669.

Laurence du Faou, S^r de Nervois, de Béridel et autres cadets, vers Pontivi.

D'azur à l'aigle d'or.

M. Jacobin rapporteur.

Ont montré être issus des seigneurs de la Rocheguehenec, tombés en la maison de Kerveno, et par apparence issus juveigneurs des vicomtes du Faou ; L'ainé Chevalier, les autres Ecuyers.

S^{rs} de la Villeneuve, de Lomaria, de la Moinerie, de la Porte. – Ressort de Ploërmel.

En marge : L'aigle éployée, – Les aînés du Maine.

FERRÉ.

Le 8^e octobre 1668.

Le S^r de la Villeaublanc, (*Villèsblanc*), René Ferré, gendre de M. Descartes, au rapport de M. de Lesrat, Ecuyer et Chevalier. – Descendu d'un sénéchal de Rennes, conseiller du Duc. – S^r de la Garais. – Huit générations.

D'argent à la fasce d'azur, à 3 molettes d'éperon de gueules, 2 en chef, 1 en pointe.

Rennes.

FERRIÈRES.

Du 20^e aoust 1669.

Anne Ferrières, S^r de la Motte-Rogon, du Haut-Champ et du Pont, paroisse de Pléboulle, vers St-Brieuc.

D'argent à 6 fers de cheval de gueules 3.2.1. cloutés de 6 clous d'or.

L'ainé Chevalier, en prenait la qualité dès l'an 1427. – Il n'y a qu'une fille de l'ainé. – Très bonne maison.

FORSANZ (DE).

Arrest du 16^e novembre 1668, au rapporteur de M. de Lesrat.

Le S^r de Gardisseul de Forsan Chevalier, les autres Ecuyers.

Gaillard de Forsan, grand capitaine en son temps, commença à paroître ; il vint s'établir en Bretagne, épousa une James, héritière de Gardisseul et fut capitaine de Dinan et chevalier de Saint-Michel ; il était hors la Province.

D'azur à 9 carreaux, ou billettes d'or, posées en sautoir ou croix de St-André.

Est sorti de la maison de Forsan près Condom, dans le comté d'Armagnac.

FRESLON (DE).

Le 12^e octobre (1668).

M. de la Touche-Thrébri Freslon, conseiller en la Cour, Messire.

M. de Bréhand, rapporteur.

Bonne noblesse.

Rennes.

D'argent à la fasce de gueules, accompagnée de 6 ancolières d'azur, tigées de gueules, 3 en chef, 3 en pointe.

FRESNAY (DU).

Du 26^e novembre (1668). – M. Raoul, rapporteur.

Sébastien du Fresnai, S^r baron du Faouët, de Baragan, du Plessis et son fils aîné Chevaliers et les autres Ecuyers.

Vairé, contrevairé d'argent et d'azur.

Très ancienne noblesse. – Sortis autrefois du Queméhouët. – Cornouailles.

FRUGLAIS (DE LA).

Du samedi 6^e avril 1669.

François-Hyacinthe de la Fruglais, S^r de la Villaubault et de Kerver et autres, paroisse de Plurien, évêché de Saint-Brieuc, Ecuyer.

M. Barrin, rapporteur. – Bonne noblesse.

D'argent au lion de sable, armé, lampassé de gueules.

Ressort de Saint-Brieuc.

G

GARMEAUX (DE).

21 février 1669. – M. de Couëtion, rapporteur.

Julien de Garmeau, S^r de la Hannetière, de Grandmaison, de Saint-Luc, de la Noë, paroisse de Lalleu (?), évêché de Rennes, et autres, Ecuyers.

De gueules à 3 épées d'argent, la pointe en bas au chef d'or.

Bonne et pauvre.

Ressort de Rennes et Morlaix.

GARROUËT.

Samedy 25^e may 1669.

Mathurin Garrouët, Garroit, Garroët (écrit de ces trois façons), S^r de la Longrais.

D'azur au chevron d'argent accompagné de 3 coquilles de même.

Chevalier. – St-Brieuc. – M. Descartes, rapporteur. – Il n'y a que des filles.

Bonne et ancienne. – Paroisse d'Erquy, évêché de Saint-Brieuc.

GAULAY (DE).

8^e juin 1669.

Georges de Gaulay, S^r du Boisguy et autres, ont ajouté le de, néanmoins anciennes et belles alliances ; l'ainé Chevalier, les autres Ecuyers.

D'azur à la fasce d'argent chargée de 3 roses de gueules.

M. Raoul, rapporteur. – Ressort de Fougères.

GESLIN.

Du mardy 9^e juillet, de relevée.

Gervais Geslin, S^r de Trémargat, représenté par son tuteur, M. Huart, trésorier de Saint-Pierre de Rennes, Chevalier avant la réformation de 1427.

D'or à 6 merlettes de sable 3.2.1.

Son père était procureur du Roy qui fut marié à la fille de M. de la Grandrivière Huart.

Ressorts de Rennes Ploërmel, Saint-Brieuc, Carhaix, Lannion.

GESRIL.

19^e décembre (1668). M. de la Bourdonnaye, rapporteur.

Amaury Gesril, S^r du Papeu, paroisse de Pléhérel, évêché de Saint-Brieuc, Ecuyer ; son fils aîné appelé Louis Gesril, S^r du Vauxgelin et Louis Gesril, S^r du Poul.

D'argent à un chesne de sinople, tout entier avec ses feuilles, fruits et racines.

Bon.

GIBON.

6^e avril 1669.

Julien Gibon, S^r du Grisso, cy-devant procureur du Roy à Vannes et Couëdic, son cousin, du pays de Vannes, descendus d'un procureur général de la Chambre en 1490, lequel fut envoyé en des ambassades le ..., vers le Roy d'Angleterre, par la Duchesse Anne, dont le chef était Philippe de Montauban. – L'aisné Chevalier, les autres Ecuyers.

De gueules à 3 gerbes d'or.

M. Denyau, rapporteur.

Bonne et ancienne noblesse.

GOESBRIAND (DE).

Du vendredy 28^e juin 1669.

Yves de Goasbriand, S^r dudit lieu, de Coasquérou, gouverneur du château du Taureau, de Morlaix.

D'azur à la fasce d'or.

Et le S^r de Coasquerou, S^r de Lézerdo, autrefois sorti cadet, Chevaliers aînés et cadets, et la dame sa femme, de Kerguesay ou fille aînée de Quergomar, damoiselle aussy de fort ancienne noblesse.

D'hermine à une fasce de gueules, chargée de 3 molettes d'éperon d'or²⁷.

M. de Larlan, rapporteur.

En marge : La mère de Mad^e de Goesbriand était sœur de M. le marquis de Locmaria, nommé Vincent du Parc, son père étoit sénéchal de Lesneven, sa grand'mère étoit de la Marzelière, parente du marquis de Coatquen.

GOURET.

Mercredy 13^e février (1669), au rapport de M. de Couëtion.

César Gouret de Cranhac et du Plessix-St-Dolay, Ecuyers. -

Le grand-père François Gouret, venu en Bretagne en l'an 1550, intendant de la maison de Rohan, l'étoit auparavant de la maison du Roy de Navarre, et fut par luy donné à Isabeau de Navarre, lors venu du Seigneur de Rohan. –

27 Ces armes sont celles de Kerguezay.

Aucun partage, sauf ce dernier, au surplus services et qualités prises, sénéchaux et capitaines de Blain. – Il y avait un extrait de la Chambre des Comptes de Paris de 1466, mais sans liaison.

De gueules à la fasce d'or.

GRANNELAIS (DE LA).

Du 24^e octobre 1668. – M. de la Bourdonnaye, rapporteur.

Pierre de la Grannelais, S^r de la Jossardais, paroisse de Fougeray sous Nantes, Ecuyer.

D'azur à 3 heaumes d'argent en profil.

Ancien. – Gouvernement 1480.

GUÉMADEUC (DU).

M. de Bréhand, rapporteur. – Du 26^e juillet 1670.

Jean-Baptiste du Guémadeuc, de Tréveros ; l'abbé du Guémadeuc et autres, Chevaliers et Ecuyers d'ancienne extraction. S^r dudit lieu, baron de Calac, ressort de Ploërmel.

De sable au léopard d'argent, accompagné de 6 coquilles d'argent, 3 en chef, 3 en pointe²⁸.

GUER (DE).

Du 24^e janvier 1669.

Allain de Guer, S^r du Pontcallec et son fils aîné, Chevaliers.

D'azur à 7 macles d'or, 3.3.1. au canton d'argent fretté de gueules.

M. Le Jacobin, rapporteur. – Hennebont sous Vannes.

Ancienne noblesse. – Lettres de Marquis non vérifiées.

GUESCLIN (DU).

14^e janvier 1669.

Du Guesclin, S^r de la Roberie, Chevalier.

D'argent à l'aigle de sable, onglée, becquée de gueules, chargée d'une cotice de même.

M. Descartes, rapporteur. – Vers la Guerche.

L'induction obscure, prétendent être sortis d'un oncle du connétable ; – ceux-ci signoient du Gué-Aquin.

GUILLEMIN.

28 Encore une illustre famille dont la qualité n'obtient aucune mention spéciale.

20^e février 1669.

Jullien Guillemin Kercado en Carnac (Evêché de Vannes), présentement recteur de Brec'h, près Auray, Ecuyer. – Bonne noblesse.

D'argent à la fasce de sable, chargée de 3 coquilles d'argent.

M. Barrin, rapporteur.

GUIMARHO (DE).

11^e avril 1669.

Bertrand de Guimarho, S^r de Kersallo, de Kerousault, de Lozière, paroisse de Quelven ? près Pontscorf, et son frère ; l'ainé Chevalier.

D'or à une boucle de gueules, surmontée d'une molette de sable.

Bonne et ancienne. – M. Huart, rapporteur.

Ressort de Hennebon, Ploërmel, Rennes.

GUINY (DU).

27^e novembre 1668. – M. de Langle, rapporteur.

Jean du Guiny, S^r de Bonaban, Charles du Guiny, originaire de Ploërmel.

D'azur au croissant d'or. – Ne sont pareilles aux maisons de Quéhéon, la Garoullais et autres par eux possédées autrefois audit pays.

Fort ancienne noblesse. – Chevaliers. – Il y a alliance avec Couëtion hors les degrés.

Autrefois Ploërmel, à présent Dol.

H

HALGOËT (DU).

23^e octobre 1668. M. Denyau, rapporteur.

M. du Hallegoët, président à la Chambre des Comptes (chevalier), et ses cadets, Ecuyers. – Bonne et ancienne noblesse.

D'azur à 3 orsaulx d'argent.

Léon. - S^{rs} de Kergrée, de Lehenec, de Luzuron, de Kervisé, de Grandchamp. – Ressort de Lannion.

1^{er} décembre 1668. – M. de Couëtion, rapporteur.

Hervé du Halgoët, S^r de Kergrée, de Lehenec, de Luzuron, de Rencheul, Ecuyer, à mon rapport. – Ancienne noblesse.

D'azur au lion morné.

Evêché de Léon. – Ressort de Lannion, Saint-Brieuc, Brest.

Du 26^e juillet 1670. – M. Le Jacobin, rapporteur.

Philippe du Halgoët, S^r de Kergrée et de La Rocherousse, conseiller en la Cour. – Sa fille est mariée à M. le duc de Coaslin, son frère et son oncle paternel, maîtres des requêtes et grand-père, conseiller au Parlement de Rennes, M. de Bastard, grand-père maternel, conseiller à Paris ; du Halgoët, S^r de Lezuron (et) le S^r de Quervili. – Ils ont la réformation de 1427 à 1535. – Chevalier, ledit S^r de Lezuron. – Ancienne extraction.

En marge : M. de Langle met *Lezuon* et non pas *Lezuron*.

HALLAY (DU).

Du 4^e septembre 1669.

Jean du Halai, S^r dudit lieu, de la Borderie, de Rettiers, du Boismacé, héritier de Kergouanton, autre son oncle, S^r du Boismacé ; l'ainé, Chevalier, le cadet, Ecuyer.

Fretté d'argent et d'gueules.

M. de Langle, rapporteur. – Très bonne noblesse, paroisse de Retiers, évêché et ressorts de Rennes et de Fougères.

HAMART.

11^e mars 1669.

Les Hamarts, S^r de Richelieu, cy-devant interloqués, au rapport de M. de la Bourdonnaye, ont depuis été confirmés Ecuyers. – Ancienne noblesse, originaire de Normandie, au rapport de M. Le Jacobin.

D'argent à 3 testes de bufle de sable, 2 en chef, 1 en pointe.

En marge : Brice de Hamart, S^r de Richelieu, ressort de Rennes.

HAY.

12^e novembre 1668. – M. Descartes, rapporteur.

Paul Hay, S^r des Nétumières, de Tizé, Châtelet et de la Montagne Hay ; les deux premiers Chevaliers, et la Montagne Ecuyer. – Châtelet, quoique cadet comme ce dernier, est fils d'un avocat général, maître des requêtes et premier président de Chambéry.

Bonne et ancienne noblesse.

De sable au lion morné d'argent.

Vitré.

HAYE (DE LA).

Mercredy 3^e avril 1669.

Jean de la Haye, S^r de la Haye, de Villejames, de Lussé, de Kercamaret, de Budy, de Corollec ; déclarés l'ainé Chevalier, les autres Ecuyers, au rapport de M. Raoul.

De gueules à 3 coquilles d'argent.

Bonne et ancienne. – Ressorts de Vannes, Ploërmel, Guerrande, Rennes.

HAYE (DE LA).

De relevée 29^e avril 1669.

Robert de la Haye, S^r du Roumelin, Elie de la Haye, S^r de Lenouan, et deux autres.

D'argent à un sautoir de gueules, cantonné de 4 billettes de même.

Ecuyers. – Bonne. – M. de Langle, rapporteur.

Paroisse d'Andouillé, évêché de Rennes.

HENRI.

De relevée du 2^e mars 1669.

Michel Henri, S^r de Quengo, de Kergoët près Pontivi, du Vauxrouis et de la Villegicquel près Montfort et autres ; l'ainé Chevalier, les autres Ecuyers.

De gueules à 3 épées d'argent posées en pal, la pointe en bas.

Au rapport de M. Le Febvre. – Ancienne noblesse.

Evêchés de Saint-Brieuc et Dol, Ressorts de Rennes et Ploërmel.

HENSAFF OU HEUSAFF (D').

22^e août 1669.

Noël Hensaf, S^r de Kerzlen (*Kerzelès*), évêché de Léon, sous Saint-Renan et Lesneven.

Ecartelé d'or et de gueules, les 1^{er} et 4^e chargés d'une fusée de sable.

Ecuyer. – Bonne noblesse. – M. Lefebvre, rapporteur.

HINGANT.

Au rapport de M. Descartes. – Du 10^e novembre 1668.

Le S^r de Kerisac Hingant, Chevalier, et ses oncles puisnés, Ecuyers.

Bonne et ancienne noblesse. – Guingamp.

HINGANT.

Du 17^e novembre 1668.

François Hingant de la Tremblais, Ecuyer.

De gueules à une fasce d'or, accompagnée de 7 billettes de même, 4 en chef, 3 en pointe.

Bonne noblesse, prétend être sorti cadet du *Hac*. – Dol.

HÔPITAL (DE L').

4^e juillet 1669.

François de l'Hôpital, S^r de la Rouardais, près Rhedon.

D'argent à la bande de gueules, surmontée d'une merlette de sable, sur le tout de gueules au coq d'argent, becqué, crêté, barbeél²⁹ et monté d'or.

Ecuyer d'ancienne. – Bonne noblesse. – Evêché et ressorts de Rennes et Ploërmel.

HUCHET.

Ce 1^{er} octobre 1668, M. le procureur a été maintenu en sa qualité d'Ecuyer et Chevalier ; a prouvé être descendu d'un secrétaire du Duc qui vivait en 1440 et épousa l'héritière de la Bédoyère ; Gilles, père, était aussi procureur général et l'ayeul conseiller.

Galinée, rapporteur.

D'argent à 3 huchets de sable.

J

JÉGOU.

Du 17^e novembre 1668. M. Denyau, rapporteur.

M. le président de Kerjean et son frère Chevaliers, ses frères, Ecuyers. Réformation de 1535 faite par un alloué de Ploërmel à Saint-Gilles-Plezeaux dont sont originaires, outre, bon gouvernement depuis 1480 ou environ.

D'argent au greslier de sable, accompagné de 3 bannières d'azur chargées de 3 croix d'or³⁰.

JOURDAIN³¹.

30^e janvier 1669.

29 *NdT* : erreur de typographie pour *barbé*.

30 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

31 *NdT* : Une erreur de typographie a transformé ce nom en *Ojurdain* dans l'article de la RHO.

Bertrand Jourdain de Couëdor, de Kerien et autres, l'aisné Chevalier, le reste Ecuyers. – Ancienne réformation, partage à viage, et un peu parent de M. de Lopriac, rapporteur, et de son gendre.

D'azur au greslier d'argent, enguiché de même, accompagné de deux molettes en chef et une en pointe.

Hennebond et Quimper.

K

KERADREUX OU CARADREUX (DE).

Du vendredy 3^e may 1669.

Julien de Caradieux, S^r de la Villemoisan, sorti cadet du père de dame du Crosco, décédée depuis peu, représentant l'aisné, vivant sénéchal de Josselin. – Paroisse de St-Mehon ?

Ancienne maison, belles alliances. – Etranger, de Milan. – Chevalier. – M. Barrin, rapporteur.

D'argent à 3 léopards d'azur. – M. de Langle ajoute rampants.

KERAMPUIL (SAISY DE).

31^e janvier 1669.

Henry de Kerampuil, S^r dudit lieu, Ecuyer.

De gueules à 3 pigeons d'argent 2.1.

M. Salliou, rapporteur. – Ancienne noblesse. – Carhaix, ressort de Châteauneuf-du-Faou³².

KERANGAR (DE).

De relevée, 20^e may 1669.

Jacques de Kerangar, S^r de Belair, de Rondouzière, Kerangui, Créc'hiou. – Ressort de St-Renan.

D'azur au croissant d'or.

Ecuyer. – Ancienne noblesse. – M. de Larlan, rapporteur.

KERBOULART (DE).

M. Denyau, rapporteur. – Du 23^e juin 1670.

32 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

Marc de Kerboulart, S^r dudit lieu, paroisse de Saint-Nolff, ressort de Vannes. – Réformations de 1426 ou 27, 1513, 1535, noble ; 1447, noble Ecuyer ; partage à viage de 1478.

De gueules à une aigle d'argent, armée et becquée d'or.

Chevalier.

KERGARIOU (DE).

Du 21^e mars 1669.

Jean de Kergariou, Yves Kerpol, son cousin germain, de Moncontour, et Kergrist, de Poulglau de Morlaix, tous deux Chevaliers, les puisnés desdites maisons en grand nombre, Ecuyers.

Fretté d'argent et de gueules, au franc canton de pourpre, chargé d'une tour d'argent. – En marge : M. de Langle dit : une tour crénelée.

M. Raoul, rapporteur. – Bonne et ancienne noblesse. – La branche aînée tombée en la maison de Trévigné.

Ressorts de Lannion, Morlaix et Quimper.

KERGROADEZ (DE).

Du 29^e ou 30^e juillet 1670.

François Corentin de Kergroadez du Bois-Keromnès, et pour François Quergroadez, sieur du Bois, son frère puisné, Robine et Françoise, ses sœurs.

Fascé d'argent et de sable de six pièces.

Ressorts de Saint-Renan et Brest. – Chevalier d'ancienne extraction.

Messire Robert de Kergroadez, chevalier, S^r dudit lieu, y demeurant en 1427 ; et dans un acte de 1420, chevalier. – En 1420, Raoul de Coëtquen, maréchal de Bretagne, fit une ligue dans laquelle plusieurs gentilshommes entrèrent pour délivrer le Duc Jean V^e, détenu prisonnier par Olivier de Blois, naguère se disant comte de Penthièvre, Charles, son frère, leurs complices et adhérens. Avec et pour l'exécution de la confiscation de leurs choses, se sont montrés aux montres de Montfort ; et en revue desdites montres, Robert Quergroadez est nommé Chevalier...

M. ..., rapporteur.

KERGU (DE).

Suite du 15^e novembre 1668. – M. Raoul, rapporteur.

René de Kergu, S^r de la Vigne, et Boisgerbault, son fils, Chevaliers, et les cadets Ecuyers. – Ancienne extraction. – Près Jugon.

D'argent à l'épervier de sable, longé, grilleté, membré et becqué d'or.

Très bonne maison en Mégrit, évêché de Saint-Malo.

KERGUS (DE).

10^e avril 1669.

Jacques de Kergus de Kerstang, proche Gourin, évêché de Quimper, Ecuyer.

D'azur à la croix pattée d'argent.

M. Huart, rapporteur. – Ancienne maison.

KERGUVELEN (DE).

Du 8^e mars 1669.

François de Kerguvelen, S^r de Kergounan ou Kergournan, de Tromeur, de Kerouars, de Goroquer, ressort de Lesneven, Ecuyer. – Ancienne noblesse, mais pauvre.

D'azur à une main dextre d'argent en pal, accompagnée de 3 étoiles de même, 2 en chef, 1 en pointe.

M. Lefebvre, rapporteur.

KERGUISIAU (DE).

François de Kerguisiau, S^r de Kerscao, l'ainé Chevalier, les autres Ecuyers.

D'azur à 3 testes d'aigle, arrachées d'or.

Ressort de Saint-Renan, évêché de Léon. – M. de Brehant, rapporteur.

Bonne noblesse et belles alliances.

KERLÉAN (DE).

12^e décembre 1668. M. de la Faluère, rapporteur.

Vincent de Kerléan, S^r de Kerhuon et de Lanvenec, Ecuyer. – Bonne maison.

Fascé d'or et d'azur.

Cornouailles. – Ressorts de Lesneven, Lannion, Rennes.

24^e janvier 1669.

René de Kerléan, S^r dudit lieu, Ecuyer, *ut supra*.

M. Saliou, rapporteur. – Bonne et ancienne noblesse. – Lannion.

KERLÉAU (DE).

Du 16^e juillet 1670. – M. de la Guibourgère, rapporteur.

Jean-Philippe de Kerléau et ses enfants, S^r de Lisle Gouazazaran ou Goazarhan, pour luy et quatre enfans, Jean, fils aîné, Vincent, Charles et Claude, puisnés.

1389, il y a un acte où l'on prend la qualité de seigneur féal de Plourivo, 1466 ou 1456, un évêque de Léon de leur nom, et (*un*) évêque de Dol. Ce dernier n'est prouvé que par une épitaphe dans le siècle 1500. Un chevalier de Saint-Jean de Jérusalem.

D'azur à un cerf passant d'or.

Ressort de Lannion. – Réformations de 1426, 1443, 1535. – 1460 et 1467, un partage où est employée la qualité d'héritier principal et noble, et la qualité de noble Ecuyer dans le siècle 1400.

Ledit Jean Philippe et Jean son fils aîné Chevaliers, les puisnés Ecuyers.

Ressorts de Lannion et Saint-Brieuc.

KERLOGUEN (DE)

Du samedi 18^e may 1669, de relevée.

Jean de Kerloguen ou Kerloaguen, S^r du Creuson, Ecuyer, au rapport de M. Huart.

D'argent à l'aigle de sable, membrée, becquée de gueules.

Vers Quimper, ressort dudit Quimper.

Bon et ancien. – Sous François II, Duc de Bretagne, il eut un prédécesseur grand prevost de l'Hôtel. – Ecuyer d'ancienne.

KERMENO (DE)

20^e au 22^e mars 1669.

René de Kermeno, S^r de Lauvergnac, de Kerfistre, de la Hautière, fils de François, Chevalier, et son fils aîné âgé d'un an et demi. – Paroisse de Saint-Aubin de Guerrande.

De gueules à 3 macles d'argent, bordées de sable.

M. de Coëtmadeuc, rapporteur. – Ancienne maison.

KEROIGNANT (DE)

14^e novembre 1668.

Pierre de Keroignant, S^r de Kerrotel, Tressel, et Dessales-Keroignant, de Tréguier, Ecuyers.

D'azur au gantelet d'épervier d'argent mis en pal.

Bonne et ancienne noblesse³³.

KEROUARTZ (DE)

Du Samedi 11^e mars 1669.

33 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

Paul de Kerouartz, S^r dudit lieu, et autres en Léon.

D'argent à la roue de sable, accompagnée de 3 croisettes de même.

M. de Bréhand, rapporteur. – Ledit S^r de Kerouartz l'aisné, fils du sénéchal de Quimper, Chevalier, les autres Ecuyers.

Bonne et ancienne. – Ressorts de Saint-Renan, Brest, Lesneven.

KEROULAS (DE)

21^e may 1669.

Guillaume Keroulas, S^r du Quellenec, de Couëscour, de Coatgar, de Touronce, et autres, Ecuyers.

Fascé d'argent et d'azur.

Sous Saint-Renan ; – Langle met Léon. – M. Barrin, rapporteur.

Bonne et ancienne. – Ressort de Lesneven.

KEROUSY (DE).

Du 12 avril 1669.

Sébastien de Kerousy, Chevalier.

D'or à un lion de sable, avec cette devise : Le tout pour le mieux.

Bonne et ancienne. – M. Huart, rapporteur. – Lannion.

KERPAËN (DE).

Du lundy 12^e aoust 1669.

Vincent de Kerpaën, S^r de Lopan, baillif de Quimper-Corentin, évêché de Cornouailles.

D'argent au chesne arraché de sinople, traversé au pied d'un sanglier passant de sable, cerné d'argent.

Ecuyer d'ancienne extraction. – Bonne noblesse et pauvre à présent. – M. de Langle, rapporteur.

KERPOISSON (DE)

24^e octobre 1668. – M. Denyau, rapporteur.

Le S^r de Kerpoisson, S^r de Kerallan, Ecuyer, comme sorti cadet de Kerfrez ou Trévenegat. – Bonne noblesse.

D'or au lion de gueules, ayant la queue passé entre les jambes et remontant en haut et se courbant suivant que les lions la portent.

Guerrande.

KERPRIGENT (DE)

Du 27^e novembre 1668. – M. Huart, rapporteur.

Yves de Kerprigent, S^r dudit lieu, alloué de Lannion, Ecuyer.

D'azur au léopard lionné d'or, accompagné de 3 quintefeuilles de même, 2 en chef, 1 en pointe.

Bonne et ancienne noblesse. – Ressort de Lannion.

KERSALIO (DE)

Le 22^e janvier 1669.

Mathurin de Kersalio de Rechou, Ecuyer, évêché de Saint-Brieuc.

D'argent à 3 fasces de gueules, au lion de sable brochant sur le tout, armé couronné et lampassé d'or.- En marge : Devise : Tout pour Dieu.

Ancienne noblesse.

KERSAUSON (DE).

26^e mars 1669.

Prigeant de Kersauson, S^r dudit lieu, Kerouseré et autres, Ecuyers. – M. de Bréhand, rapporteur.

De gueules à la boucle d'argent. - M. de Langle met : à un fermeil.

Bonne et ancienne.

KERVASI (DE).

Du vendredi 7^e juin 1669.

Pierre de Kervasi, S^r dudit lieu, de la Porte, de Badallé, paroisse de ..., proche Josselin. – Vannes.

De gueules à 8 besans d'or, et au canton d'argent à 5 hermines de sable.

Chevalier, les autres Ecuyers, – prétend être juveigneur de Malestroit – descendu d'une fille de Couëtion. – Au rapport de M. Barrin.

KERVEN (DE).

Du 14^e août 1670. – M. de Galinée, rapporteur.

Gabriel de Querven ou Kerven, S^r dudit lieu, paroisse de Ploudaniel, évêché de Léon. – Ils s'appelaient autrefois *Querguen*. – 1426, 1535, réformations.

D'azur à une croix au pied chevronné d'argent, accostée de 3 coquilles de même.

Il est un des cent chevaliers de l'ordre de Saint-Michel. – 1405, partage à hommage de bouche et de main et autres partages nobles. – Il est capitaine d'un vaisseau du Roy ; il demeure à Brest, évêché de Léon, ressort de Brest.

Ecuyer d'ancienne extraction, (et) Chevalier.

KERVENO (DE).

(12)^e décembre 1668. – A mon rapport – Couëtion.

Zacharie de Kerveno, S^r de Keroul ou Keroux, ressort de Guerrande, Ecuyer.

D'azur à dix étoiles d'or.

Bon gouvernement, – n'a montré sa sortie de Kerveno-Baud.

L

LAMBERT.

27^e octobre 1668. – M. Descartes, rapporteur.

Les S^{rs} Lambert de Lorgeril et de la Havardière, Chevaliers.

De gueules au chevron d'argent, chargé de 5 hermines de sable, accompagné de 3 molettes d'or.

Ancienne noblesse. – De Rennes³⁴.

LAMBILLY (DE).

17^e novembre 1668. M. de Bréhant, rapporteur.

Guillaume de Lambili, S^r dudit lieu, Chevalier. – Bonne et ancienne ; un d'icelle créé grand chambellan et un des premiers gentilshommes de la Chambre.

D'azur à 6 quintefeuilles d'argent, 3.2.1.

Ploërmel.

LANDE (DE).

6^e avril 1669.

Florent de la Lande, S^r du Loup-Trégomain, et son fils aîné, Chevaliers. – Bonne maison et services. – M. de Larlan, rapporteur. – Ressort de Rennes.

De gueules à une fasce crénelée d'argent.

En note : Rolland de la Lande a eu trois sœurs : Julienne épousa de Baud, Marguerite épousa de Bréhand, Guillemette épousa Guillaume de Lespinay de la Villegillouart.

LANGAN (DE).

Du lundy 25^e février 1669.

34 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

Gabriel de Langan, S^r du Boisfévrier, prend la qualité de baron dudit lieu (en a les lettres), proche de Fougères, Chevalier. – M. Le Jacobin, rapporteur.

De sable au léopard d'argent, armé, lampassé et couronné de sable.

Ils ont acquis ladite maison. – N'avait aucune réformation, mais montrait avoir été député ambassadeur de France, pour le mariage de la Duchesse. – La Vauve, son cadet, Ecuyer³⁵.

LANGOURLA (DE).

29^e mars 1669.

Mathurin de Langourla, S^r de la Houssais, du Petitbois, de la Crosle, Coëtelan, et autres de Mohon (*évêché de Saint-Malo*).

D'azur à 3 bandes d'or.

M. Huart, rapporteur. – Ont fait voir d'anciens actes de chevalerie. – La branche des aînés tombée la maison des Levesque qui possèdent les biens. – Ceux-cy sortis des cadets. – Ledit Houssais l'aîné, Chevaliers, les autres Ecuyers.

Ploërmel, évêché de Saint-Malo, ressort de Ploërmel.

LANLOUP (DE).

Du 18^e juillet 1670. – M. Le Jacobin, rapporteur.

Gabriel-Yves de Lanloup, S^r dudit lieu (du Porzo des Landes), y demeurant, paroisse de Saint-Loup, autrement Lanloup, évêché et ressort de Saint-Brieuc.

D'azur à 6 annelets d'argent, 3,2,1.

Partage à viage 1423. – Pierre de Lanloup, S^r du Porzo, demeurant en sa maison du Collodic, paroisse de Plédran, évêché de Saint-Brieuc. – Gabriel déclaré noble Chevalier. – Les réformations de 1449 et autres.

Saint-Brieuc et Lannion.

LANNION (DE).

M. de la Faluère, rapporteur. – 20^e décembre 1668.

Claude, comte de Lannion, gouverneur de Vannes, et M. de Camors, son frère, Chevaliers.

D'argent à 3 molettes de sable, au chef de gueules chargé de 3 quintefeuilles d'argent. – M. de Langle met : *à la bande de gueules.*

Baron du Vieux-Châtel, de Quélen, de Camors, Arradon, Cruguel. – Beaux emplois et alliances. – Tous Chevaliers.

Vannes.

35 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

LARD (LE).

14^e may 1669.

Hervé Le Lard, S^r du Ros, ses oncles, frères et sœurs, enfans du défunt sénéchal de Josselin, l'ainé Chevalier, les autres cadets et oncles Ecuyers, au rapport de M. de Lopriac.

De gueules semé d'hermines d'argent.

En marge : M. de Langle met : *semé de billettes d'argent.* – Bonne et ancienne.

LESCOUËT (DE).

Du 23^e juillet 1669.

Pierre de Lescouët ou Lescoat, vicomte du Boschet, chambellan de Monsieur, et le S^r de la Guerrande, son oncle, paroisse de Bourg-des-Comptes, près Rennes.

De sable à l'épervier d'argent, becqué, longé et grillé d'or, accompagné de 3 coquilles d'argent.

Chevaliers. – M. de Bréhant, rapporteur. – Tous deux M^{rs} du Boschet n'ayant de garçons.

Evêché et ressort de Rennes.

LESHILDRY (DE).

Du 30^e avril 1669.

Ollivier de Leshildry et ses cadets, S^{rs} du Bislo, de Coetenfau, évêché de Tréguier. – Lannion. – Chevaliers.

D'azur à 3 besans d'argent, au croissant de même en abisme.

M. de Bréhant, rapporteur. – Bonne et ancienne.

LESLAY (DU).

De relevée, 22^e janvier 1669.

Pierre du Leslay, S^r de Keranguével, Marc et Claude du Leslay, ses frères puisnés, Claude et Guillemette du Leslay, ses sœurs puisnées, Pierre de Leslay du Ruy, Sébastien et Gilles du Leslay, S^{rs} du Bocage et de Quergudon, ses enfans, Ecuyers, de la paroisse de ..., proche Carhaix. – Bonne et ancienne noblesse.

D'argent au lion d'azur, armé, couronné, lampassé de gueules.

En marge : A mon rapport.

LESMO (DE).

Du 20^e septembre 1670. – M. de Lopriac, rapporteur.

Sébastien de Lesmo, S^r de Querandraon, autrefois *Chausson*, – il a pris le nom de Lesmo. – Il y a d'autres induisans. – Ressort de Carhaix, évêché de Cornouailles.

1463, Ecuyer du Duc. – Galhaut Chausson, Chevalier, S^r de Lesmo. – Il y a eu un gouverneur de Ploërmel. – Ce Galhaut eut de beaux emplois.

De sable à 3 mains droites d'argent, 2 en chef, 1 en pointe.

Lesmo est une maison proche Ploërmel.

De Lesmo, S^r du Hellec, paroisse de Carnoët, évêché de Tréguier et Quimper.

LESQUEN (DE).

Du 28^e juillet 1670. – M. de Lesrat, rapporteur.

Claude de Lesquen, S^r du Plessis-Casso, de la maison de la Villemeneuc, Ecuyer d'ancienne extraction, et Hiérome, son fils aîné. – Un ancien sceau de leurs armes de 1313.

Ressort de Rennes, Dinan, Ploërmel.

LISCOUËT (DU).

Du 5^e mars 1671. – M. Barrin, rapporteur.

Philippe-Armand du Liscouët, S^r vicomte de Planches, et ses deux frères, Chevaliers, les autres Ecuyers d'ancienne extraction, évêché de Cornouailles, ressort de Gourin. – Guillaume, son père, demeurant à leur château de Saint, paroisse dudit.

D'argent au chef de gueules, chargé de 7 billettes d'argent, 4.3.

Descendus juveigneurs des comtes de Vitré.

Du 24^e mars 1671. – M. Barrin rapporteur.

Yves du Liscouët, S^r de Coëtmen, faisant aussy pour Ollivier-Jacques du Liscouët, son fils, évêché de Rennes.

De gueules à 7 billettes d'argent, 4.3. surmontées d'un lambel à 3 pendans de même ; ou d'argent au chef de gueules, chargé de 7 billettes d'argent, 4.3.

Ecuyers d'ancienne extraction.

En note : Celuy-cy mérite bien la qualité de chevalier, attendu qu'il est issu d'un nom et d'une maison illustre. – Charles du Liscouët, évêché de Cornouailles.

LOISEL.

De 6^e octobre (1668).

François Loisel, marquis de Brye, président à mortier au Parlement, Ecuyer et Chevalier. – Prend son origine d'un François Loisel, président universel de Bretagne du temps des Ducs, et a fait voir de fort beaux titres et belles alliances.

D'argent à 3 merlettes de sable.

M. Descartes, rapporteur. – Ressort de Rennes.

En marge : Ce lundy, 5^e may 1670, Messire François Loisel, marquis de Brie et second président de la séance de février, fut inhumé en l'église cathédrale de Saint-Pierre ; y eut oraison funèbre faite par un Bénédictin. – Il mourut le 1^{er} jour de may, jeudy, environ les dix heures.

LOUËT (DU).

Ce 16^e novembre (1668). – M. Le Jacobin, rapporteur.

René du Louët, vicomte de Pirmil, Chevalier, quoyque cadet de Coëtjunval du second mariage. – Porte : *Fascé de vair et de gueules de six pièces.*

Ancien. – Saint-Brieuc, Rennes et Quimper.

3^e janvier 1669. – M. Descartes, rapporteur.

René du Louët, S^r de Coëtjunval, vicomte de Pirmil, et Penanrun, Chevalier, et les autres Ecuyers.

Fascé de vair et de gueules.

Bonne et ancienne noblesse, bien alliée. – Ressort (de) Rennes et Quimper.

M

MADAILLAN (DE).

Du 15^e octobre (1670). – M. Barrin, rapporteur.

René de Madaillan, S^r comte de Chauvigni. – Il est cadet de la maison de Montaterre, issue de la Guyenne. Il demeure en la paroisse de Caro, ressort de Ploërmel.

Ecartelé aux 1^{er} et 4^e tranché de gueules et d'or, et aux 2^e et 3^e d'azur au lion d'or, armé, lampassé et couronné de même.

Issu d'ancienne extraction noble, et Chevalier. – Ressort de Nantes.

MARBŒUF (DE).

Le 16^e novembre 1668. – M. Descartes, rapporteur.

M. de Blaison, M. de Marbœuf et le président de Marbœuf, Chevaliers. – Ont produit des actes de 1230. – Ressort de Rennes.

En marge : Guillaume de Marbœuf, Chevalier, Seig^r baron dudit lieu, fils et héritier de Claude et de dame Robine Le Febvre ; item : Luc et les autres, ses frères et sœurs cadets, et messire Claude de Marbœuf, Seig^r vicomte de Chemilliers, Jeanne Cado, son épouse.

D'azur à 2 épées d'argent, les pointes en bas et en sautoir, aux gardes et poignées d'or.

Maison illustre dans la robe.

MARCILLÉ (DE).

Du mardi 9^e octobre 1668.

Paul de Marcillé, S^r d'Argentré, vers Vitré, au rapport de M. de Bréhant, Chevalier.

Fort ancienne noblesse, Chevalier de l'Epi dès le temps des Ducs, moindre à présent qu'ils n'ont jamais été. – Rennes.

D'argent à la bande de gueules, chargée de 3 channes ou marmites d'or.

MARC'HEC.

4^e may 1669.

Geoffroy Marec, S^r de Penquer et autres originaires de Plougasnou, cadets de la maison de Montbaret tombée en celle de la Rochegiffart, à présent vers Châtaudren. – Ecuyers d'ancienne extraction. – Bonne et ancienne noblesse.

D'argent à un lion de gueules, armé, lampassé d'or, et une fasce de sable, chargée de 3 merlettes ou étoiles d'argent. – Langle met : *molettes*.

A mon rapport. – Ressorts (*de*) Saint-Brieuc et Rennes.

MARNIÈRES (DE).

Du 12^e décembre (1668). M. de Bréhant, rapporteur.

De Marinières (*sic*), S^{gr} de la Piffardière, de Boisglé, de la Hastais, ressort de Ploërmel. – Piffardière de Marinières, l'ainé, Chevalier, et le cadet et Hastais Ecuyers, enfans de deux conseillers, et outre, ont montré d'anciens partages nobles à la mode du Perche dont ils sont originaires ; le premier conseiller, grand'père de ceux-ci, vendit tous ses droits audit pays, étant l'ainé, à ses deux puînés, pour 17,100 livres, l'acte produit.

En marge : *d'azur à 2 chefs ornés d'or, accompagnés de roses, et un pointe un lion de même.*

Bonne et ancienne, tant par actes que par ancienne origine du Perche.

MASLE (DU).

28^e février 1669.

Julien du Masle, S^r dudit lieu.

D'azur à 3 cignes d'argent, membrés et becqués d'or.

Paroisse de Pipriac, ressort de Ploërmel. – Chevalier l'aisné, les cadets Ecuyers, S^{ts} de Lorière, du Boisbrassut, de Collinet, de la Porte. – Ressort de Guerrande et Ploërmel.

M. Le Jacobin, rapporteur. – Bonne.

MASSUEL.

Du 27^e février 1669.

Massuel Bouteillerie, Boisbintin près Montfort, cy-devant interloqué, a été maintenu en la qualité de Chevalier. – Bonne et ancienne noblesse.

Gironné d'hermines et de gueules.

M. ..., rapporteur.

MAUDET.

25^e février 1669.

Jean Maudet, S^r de la Fontaine-au-Baron, de la Tremblais, etc., du Buart, de la Noë, cy-devant interloqués, Ecuyers.

Bonne et ancienne noblesse, avaient les réformations de 1427 et 1513.

Losangé d'or et de gueules.

M. ..., rapporteur.

MENEUST (DE).

Ce 19^e octobre 1668. - M. Descartes, rapporteur.

M. le président de Bréquigny, maintenu Ecuyer et Chevalier. – Anobli et fait Chevalier fort honorablement dès l'an 1595, étant sénéchal de Rennes, pour avoir maintenu la ville de Rennes dans l'obéissance du Roy. – Proche Rennes.

En marge : d'or à la fasce de gueules, chargée d'un léopard d'argent, accompagné de 3 roses de gueules boutonnées d'or, 2.1.

MONTIGNY (DE).

Du 27^e février 1669.

Pierre de Montigny, avocat général à la Cour. Lui et ses frères, originaires de Normandie, païs de Caux.

D'argent au lion de gueules, accompagné de 8 coquilles d'azur en orle, avec une petite étoile sur l'épaule aussy (d'azur).

Montigny, S^r de Kerisper l'ainné, et M. l'avocat général et son beau-frère, lieutenant aux gardes, Chevaliers, les autres Ecuyers. – M. de Bréhant, rapporteur.

Bonne par les emplois.

MORAND³⁶.

14^e novembre 1668. – M. Descartes, rapporteur.

François Morand, S^r du Deray, sorty cadet de la Provostière et d'Orgères en Guipry, où le nom tombé en quenouille, Chevalier. – Ancienne noblesse, employ et service.

De sable à 3 coquilles d'argent.

Renac. – ancienne maison de la Provostière et d'Orgères.

MORDELLES (DE).

29^e novembre 1668.

Yves de Mordelles, S^r de Châteaugouëllo, Ecuyer.

De gueules au croissant d'argent.

Ancien gouvernement, paroisse de Plélo. – Châtelaudren.

En marge : Bon.

MOTTE (DE LA).

Novembre 1668. – M. de Bréhand, rapporteur.

Guillaume de la Motte du Menubois, de Hennebond et lieutenant de ladite ville. – Ecuyer.

Fretté d'argent et d'azur.

Gouvernement. – M. de Langle met : Bonne en juveigneurie.

MOUSSAYE (DE LA).

De relevée, 22^e janvier (1669).

Georges de la Moussaye de Lorgeril, avocat à la Cour, de Villeguerry.

L'ainné Chevalier, et les cadets Ecuyers. – Saint-Brieuc. – Issu cadet de la maison de la Moussaye tombée en celle des Gouions.

M. de Bréhant, rapporteur.

11^e avril 1669.

Charles-Amauri de la Moussaye, S^r de Carcouet, conseiller en la Cour, de la paroisse de Plestan, évêché de Saint-Brieuc, Chevalier et son fils aîné. – M. de Larlan, rapporteur.

36 *NdT* : Lire *Moraud*.

Fretté d'or et d'azur.

Ancienne noblesse. – Ressort de Rennes et de Saint-Brieuc.

N

NÉVET (DE).

Du 20^e mars 1669.

Nevet, Seig^r dudit lieu, et son frère puisné, Chevaliers. – Châteaulin. – A une maison appelée Beaubois en Maigril.

D'or au léopard morné de gueules.

M. Le Febvre, rapporteur. – Très ancienne maison. – Quimper.

NOË (DE LA).

Du 21^e mars 1669.

Guillaume de la Noë, S^r de Coasmeur, et autres de Saint-Brieuc Ecuyers. – D'ancienne noblesse. – M. Barrin, rapporteur.

D'azur au lion d'or. – Langle ajoute : armé de sable et lampassé de gueules.

Ressort de Saint-Brieuc.

NOIR (LE).

24^e janvier 1669.

Julien Le Noir de Garlan, Ecuyer.

D'argent à 3 chevrons de gueules, et au canton de gueules, chargé d'une fleur de lys l'or.

M. de Lesrat, rapporteur. – Saint-Brieuc. – Bonne noblesse.

NORMAND (LE).

6^e avril 1669.

Joseph et Claude Le Normand, S^{ts} de la Villehéleuc, paroisse de Henan-Bihan, évêché de Saint-Brieuc, Ecuyers.

M. Huart, rapporteur. – Ancienne noblesse.

D'azur à une rencontre de cerf d'or, accompagnée de 4 molettes d'éperon de même, 2 en chef et 2 en pointe.

Ressort de Rennes.

NOS (DES).

De relevée, 14^e janvier 1669.

René Desnos, S^r de Pontouraude, Ecuyer, paroisse de Plurtuit ou Pleurtuit, évêché de Saint Malo.

D'argent au lion de sable, armé, couronné et lampassé d'or.

M. Le Febvre, rapporteur. – Bonne noblesse : Dinan, Rennes et Saint-Malo.

NY (LE).

Du vendredy, 26^e juillet 1669.

Mathurin Le Ny de Coëtéléz et autres, évêché de Léon, ressort de Saint-Renan.

Ecartelé aux premier et dernier d'argent à un écu d'azur, accompagné de six annelets de gueules et en orle, aux deuxième et troisième de gueules à une tête de lièvre coupée d'or, avec cette devise : Humble et loyal.

Bonne et ancienne. – Père et fils Chevaliers. – M. ..., rapporteur.

O

ORITEL.

31^e janvier (1669).

Jean Oritel de la Vigne, de Quessoy, évêché de Saint-Brieuc, Ecuyer.

D'azur à la croix alaisée et croisetée d'or, accostée de deux clefs d'argent en pal, la boule en bas.

M. de Langle, rapporteur. – Bonne noblesse. – Saint-Brieuc.

En marge : Oritel, S^r des Prégieons, de la Porte ; ressort de Rennes.

P

PAS (DU).

17^e décembre 1668. – M. de la Faluère, rapporteur.

Louis du Pas, S^r du Crevi, premier de son nom, maître des Comptes, Ecuyer.

D'azur à la fasce d'or, chargée d'un sanglier ou hure de sanglier au naturel, accompagnée de deux étoiles d'or en chef, et un croissant en pointe.

Et ce, en conséquence de sa charge, suivant l'édit du Roy, étant le premier. – Nantes.

En marge d'une écriture différente : Bonne et ancienne.

PÉ (DU).

Le 17^e décembre 1668. – M. Descartes, rapporteur.

Charles du Pé d'Orvaux et du Marais, Chevalier.

De gueules à 3 lions d'argent.

Nantes. – Autrefois, ils s'appelaient Bourigan. – Très bonne et ancienne.

PÉAN.

Du 8^e mars 1669.

Péan, S^r de Saint-Briac, ressort de Dinan, paroisse de Saint-Briac, évêché de Saint-Malo.

En marge : Langle met : « Barrin, rapporteur. – Péan, S^r de Saint-Briac, proche Dinan. – *D'or à 3 testes de mores de sable, bandées d'argent.* – D'ancienne. – Bonne. »

PENSORNOU (DE).

18^e juin 1668. – M de Laran, rapporteur.

René de Pensornou, S^r dudit lieu, demeurant paroisse de Taulé, diocèse de Léon, ressort de Lesnéven.

D'argent à une fasce de sable, surmontée d'une merlette du même.

Ceux de ce nom, possesseurs de la maison de Pensornou, auxquels les ancêtres de celui-ci ont succédé, sont nobles dans la réformation de 1443, et un de ceux desquels il est descendu en droite ligne est noble dans la réformation de 1536.

Ecuyer d'ancienne extraction.

PICAUD.

Le 12^e novembre (1668), au rapport de M. de la Faluère.

Les S^{rs} de Morfoace, de Quéheon et du Vertin Picault, déclarés Ecuyers et nobles d'ancienne extraction. – Fort bonne et ancienne noblesse.

D'argent fretté de gueules, au chef de gueules chargé de 3 trèfles d'or.

Réformation de 1427. – Ploërmel.

26^e novembre 1670. – M. ..., rapporteur.

Louis Picaud, S^r de Morfouace, Louis son fils aîné, Jacques et Joseph, puisnés, Guillaume, S^r de la Villeguérin, Claude, S^r du Vertin, Louis, S^r du Grafan, Pierre, S^r chastelain de Quéheon, Pierre, S^r de Morgant, son fils aîné, Jean, S^r du Parc, René, S^r de la Chancellerie, René, S^r de Gouénan, Jean, S^r de la Morinaye, Pierre, S^r de la Villebonne, et Charles, S^r de Trégador. – Ressort de Ploërmel.

D'argent fretté de gueules, au chef de gueules chargé de 3 trèfles d'or.

Chevalier et Ecuyer d'ancienne.

PIGUELAIS (DE LA).

Du 3^e juin 1669.

Marie-Jeanne de la Piguelais, dame de la Villethébaud, et le S^r de Malechat et autres ; la dame, damoiselle d'extraction, l'ainé d'à présent Chevalier, les autres Ecuyers.

Rennes. – M. Barrin, rapporteur.

D'argent à l'épervier de sable, posé sur un écot arraché de même.

Bonne noblesse.

PLESSIER (DU).

26^e février 1669.

Louis du Plessier, S^r de Genonville, ressort de Nantes, Ecuyer.

D'azur au lion d'argent. – En marge : *Brisé d'une bande d'or.*

Originaire de Picardie. – A.N. (*Ancienne noblesse*). – M. Deniau, rapporteur.

PLESSIS (DU).

Des deux Plessis, en la paroisse de Breteil, évêché de Saint-Malo, issus du Plessis-Cintré, Ecuyers.

D'argent au chevron de gueules, accompagné de 3 losanges de même.

A.N. (*Ancienne noblesse*). – M. de La Faluère, rapporteur. – Ressort de Rennes et Vannes.

PLÆUC (DE).

Du 21^e mars 1671.

René de Plæuc, S^r de Querharo, Nicolas, son fils aîné, évêché de Cornouailles, ressort de Quimper-Corentin, (*demeurant*) à son manoir de Guildivin, paroisse de Landudec, Nicolas-Joseph de Plæuc, son fils aîné, Chevaliers.

Ecartelé aux 1^{er} et 4^e de Bretagne à 3 chevrons de gueules, aux 2^e et 3^e vairé d'or et de gueules.

Addition postérieure : Mauricette-Renée de Plæuc, héritière principale et noble de ladite maison de Plæuc, fille de feu messire Sébastien de Plæuc, Seig^r marquis du Timeur, et de Marie de Rieux, mariée 1^o à feu Donatien de Carman, 2^o au Marquis de Percin, chevalier, marquis de Montgaillard, de Gascogne qui fut tué par les S^{rs} de Pontgand et de Beaumont-Bernard, à Carhaix, vers l'an 1676, pendant les troubles.

PLUSQUELLEC (DE).

Du 19^e aoust 1669.

François de Plusquelec, S^r du Boisriou, de Kervéguen, beau-frère de M. de Rozambault, ressort de Lannion, paroisse de Trévou, évêché de Tréguier.

D'argent à 3 chevrons de gueules, et un lambeau d'azur, comme prétendant être sorti juveigneur de la maison de Ploesquelec, tombée en la maison du Pont.

L'aisné Chevalier, les autres Ecuyers, n'ont prouvé d'attache, mais néantmoins ancien et fort bon.

M. de Langle, rapporteur.

En marge : M. de Langle met : Chevronné d'argent et de gueules.

PLUVIÉ (DE).

Du 27^e octobre 1670. – M. Raoul, rapporteur.

Jean de Pluvié, S^r de Monhouarn, a été jugé noble Ecuyer cy-devant ; il désire, ayant recouvré actes, avoir la qualité de Chevalier, entre autres les réformations de 1426, 1441 et 1400, des partages nobles à viage.

Ressort de Quimperlé. – Chevaliers.

POILLEY (DE).

Du 5^e décembre (1668), de relevée. – M. Descartes, rapporteur.

Louis-Henry de Poilley, comte de Saint-Hilaire.

Parti d'argent et d'azur, au lion de gueules, armé, couronné, lampassé d'or.

Très ancienne noblesse. – Il y avait des copies tirées de l'abbaye de Rillé de l'an 1100 et 1200, et même des originaux de l'an 1200 et 1300. – C'est le fils qui a produit, marié à la fille de Belouän, le père étant condamné à mort sur contumace. – Très ancienne.

PONTUAL (DE).

Samedy, 27^e octobre 1668. – M. de Bréhand, rapporteur.

M. René de Pontual, président à la Chambre, Chevalier, et son fils aîné aussy, mais ses cadets Ecuyers, fors un qui se disait sorti de sa maison et ne le prouvait valablement, qui a été interloqué. – Bonne noblesse.

De sinople au pont d'argent, à 3 arches maçonnées de sable, et 3 cignes d'argent en chef, membrés et becqués de sable.

Dinan.

PORCARO (DE).

Le 17^e janvier 1669.

Jacques de Porcaro, S^r dudit lieu, Chevalier l'ainné, et les cadets Ecuyers.

De gueules au chevron d'argent.

M. Descartes, rapporteur.

En marge : ... Ancienne noblesse, paroisse de Guer, évêché de Saint-Malo, ressort de Ploërmel.

POU (DU).

Du 29^e aoust 1669.

Allain du Pou, S^r de Kermorguen, sous Quimperlé.

De sable au lion d'argent, armé, couronné, lamassé d'or.

Chevalier. – M. de Lesrat, rapporteur. – L'aïeul gouverneur de Quimper et capitaine de l'arrière-ban dudit évêché. – Cornouailles. – L'ainné fondu dans la maison de Trébry. – Bonne maison.

POUËNCES (DE).

De relevée du 4^e décembre 1668. – M. de Larlan, rapporteur.

Claude de Poence, S^r de Kerleau, et un autre, procureur à Guingamp, Ecuyers.

De gueules à un épervier grilleté d'or, se gorgeant d'une cuisse de perdrix.

Fort pauvre quoyque le bisayeul, en 1555, prenait la qualité de Messire et de Chevalier. – Guingamp. – Ressorts de Rennes, Lannion, Saint-Brieuc³⁷.

POULPRY (DU).

12^e avril 1669.

François du Poulpry et ses enfants, cy devant conseiller en la Cour. – Près Lesneven. – Chevalier, au rapport de M. de Larlan.

D'argent à la rencontre de cerf de gueules.

Bonne et ancienne.

PRÉAUVÉ (DE).

28^e mars 1669.

Vincent de Préauvé, S^r de la Giraudais, paroisse de Saint-Jean-sur-Vilaine, évêché de Rennes et ressort. – L'ainné Chevalier, les cadets Ecuyers. – M. Raoul, rapporteur.

De sable à 3 annelets d'argent. – L'angle met : 3 annelets d'or.

Sont pauvres, mais de fort bonne et ancienne maison.

37 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

PRESTRE (LE).

Ce 11^e décembre, (1668). – M. de Larlan, rapporteur.

René le Prestre, S^r de Lezonnet, conseiller en la Cour, et son fils second, l'ainé étant chanoine régulier, Chevalier, et les autres Ecuyers. – Ancien nom, sortys cadets de la Lohière. – La fille de l'ainé mariée à un cadet de Saint-Laurent d'Avaugour, depuis ruiné.

De gueules à 3écus d'hermines, à la bordure engreslée d'or.
Cornouailles. – Bonne et ancienne.

PROVOST (LE).

26^e février 1669.

René le Provost, S^r du Boisraoul, en Saint-Marc sur Couesnon, Ecuyer. – Près Fougères.

De gueules au lion léopardé d'argent, armé, lampassé, couronné d'or.
M. de Larlan, rapporteur. – Ressort de Fougères. – Bonne noblesse.

Q

QUELEN (DE).

M. de Larlan, rapporteur. – Arrests des 17^e novembre et 11^e décembre 1668. Jacques de Quélen, S^r du Plessis Eon, de Kerampoul cadets du S^r Bihi, les filles de l'ainé s'étant mariée à Mes^{rs} de Mauron et de Chambellai. – L'ainé déclaré Chevalier, étant à présent chef du nom, l'autre Ecuyer.

Très ancienne maison, tant par actes que par l'histoire.
Burrelé d'argent et de gueules de 10 pièces.
Saint-Brieuc³⁸.

QUÉNECHQVIVILY (DE).

Du 17^e juillet 1670. – M Barrin, rapporteur.

Philippe de Quénechquivily, S^r de Keringant, pour Amaury de Quenechquivily, S^r de Kerborgne et Vincent, son puisné et pour autre Amaury son fils.

De sable à 3 défenses de sanglier d'argent.

Ressort de Carhaix. – 1535. Réformations de 1418 à 1481. – Ils ont épousé dans cette maison un de Rosmadec. – Il y avait un maître des requêtes de François I^{er} ; c'était Amaury de Quenechquivily, président en Bretagne ; – le

38 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

Roy reconnaît qu'il a été employé en ambassades et autres affaires du Duc François II, de la Duchesse Anne et du Roy Charles VIII, et pour ce, il anoblit des héritages et des tenus ; c'est en 1516.

Nobles d'ancienne extraction. – Philippe Amaury père et Amaury de Kborgne, Chevaliers.

QUENGO (DU).

Ce 2^e janvier 1669. – M. Descartes, rapporteur.

Du Quengo, S^r de Tonquédec et du Pontgamd, Chevalier.

D'or au lion de sable, armé et lampassé de gueules.

Sortis cadets de la maison du Quengo, puis Rohan, à présent possédée par les Henri. – Belles alliances, entr'autre à cause d'Espinay par deux fois.

Moncontour³⁹.

QUIFISTRE (DE).

Du vendredy, 27^e juin 1670. – M. Barrin, rapporteur.

François-Jacques de Quifistre de Trémoharn ; Jean de Quifistre de Bavalan et ses enfants demeurant à Vannes, l'ainé n'a point de nom, les autres ont nom Olivier et Jacques. – Ressort de Vannes.

D'argent à 3 fasces de sable.

Ils ont les réformations de 1426, 1513, 1535. – Ils sont hommes d'armes. – Il y a des partages à viage, un de 1498, c'est un testament d'un père qui ordonne ses enfants puisnés être partagés à viage... Il y a un arrêt qui exclut la fille du partage en terres nobles et le luy donne en terres roturières.

François-Jacques de Quifistre de Trémoharn, déclaré chevalier et tous les autres Ecuyers.

R

RAOUL.

Ce 11^e octobre (1668). – M. de Lesrat, rapporteur.

M. de la Guibourgère Raoul, Messire et Chevalier. – Le grand père président en la Chambre, qui fut un grand homme, aussy bien que son fils, premier évêque de la Rochelle ; le bisayeul, docteur régent en Droit à Angers. – Commençait en 1550. – Châteaubriand.

De sable au poisson d'argent en fasce, et 5 annelets de même, 3 en chef, 2 en pointe.

39 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

REFUGE (DU).

Le 23^e novembre 1668, vendredy. – M. Barrin, rapporteur.

Gédéon du Refuge, baron de Coësmes, Chevalier. – Ont eu de belles charges à la Cour, quoique descendus, il y a 300 ans, d'un docteur aux lois d'Orléans.

D'argent à 2 fasces de gueules, traversées de deux serpents affrontés d'azur, lampassés de gueules.

Rennes, Poitou, Touraine, Bourgogne.

RIVIÈRE (DE LA).

16^e mars 1669.

Charles de la Rivière, S^r de S^t Quiouët, son fils et son gendre du même nom, S^r du Plessis-Hérupel, Chevalier au rapport de M. de Lopriac.

D'azur à la croix engreslée d'or.

Rennes. – Bonne et ancienne.

ROCHE (DE LA).

Jeudy, 28^e février 1669.

Jean-Louis de la Roche, S^r de Saint-André, de Lespinay, ressort de Nantes, originaire du Poitou. – Le conseiller Chevalier, les autres Ecuyers. – Ancienne noblesse.

De gueules à 3 fers de lances ou roquets d'or.

M. Raoul, rapporteur.

ROGIER.

Vendredy, 28^e septembre 1668. – M. de Bréhan, rapporteur.

Jean Rogier, avocat général le 6^e septembre 1568.

M. le comte de Villeneuve et de la Chapelle, et les enfants de feu M. Rogier du Crévx, conseiller en la Cour, descendus d'un puisné, ont été maintenus dans les qualités d'Ecuyers et de Chevaliers, comme descendant de conseillers et procureurs généraux, et même dit comte, ayant eu le cordon bleu, pourquoy auroit déjà les preuves produites.

D'argent au greslier de sable, semé d'hermines ; d'autres disent : accompagné de 5 hermines de sable, 2 en chef et 3 en pointe.

Ploërmel et Rennes. – Dame Renée Foucault, tutrice de M^{rs} du Crévy, François, Pierre et Joachim Rogier. – Jean Rogier, procureur général, le 18^e juillet 1590.

ROGON.

19^e janvier 1669.

Alexandre Rogon, S^r du Parc, de la Gaultrais, Couesquel ou Cousquel, le Parc-Crossal ou Croyal et autres, des évêchés de Vannes et Nantes, l'aisné Chevalier, les autres Ecuers.

D'azur à 3 roquets d'or.

Au rapport de M. de la Bourdonnaye. – Près Péaule, sous Vannes.

Réformation de 1427, lors Seigneurs du Bois-Rogon, sous S^t-Briec.

26^e juin 1669.

M. de Langle met icy : Rogon, S^r de la Villeroix, Louis Rogon, S^r de Keraradec. – Bonne et ancienne.

ROHAN (DE).

Le 21^e janvier 1669, jour de lundy.

Paroisse de Saint-Jean de Vannes, (*Saint Jean de Brévelay*) ressort de Ploërmel.

Isaac de Rohan, S^r du Pouldu, paroisse de Saint Jean de Brévelay, sorti d'un cadet de Rohan, S^r du Gué de L'Isle, cadet du vicomte de Rohan, dont l'héritière épousa le Seig^r d'Assérac.

De gueules à 9 macles d'or.

Le père et les enfans Chevaliers. – M. de Bréhant, rapporteur.

ROLLON (DE).

Du 8^e ou 9^e juillet 1670. M. Le Jacobin, rapporteur.

Jean de Rollon, de Rolon ou Derolon, S^r de la Châteigneraye, François de Rollon, S^r de la Grandmaison, Jean de Rollon, S^r de la Villeneuve, demeurant en la paroisse d'Allineuc, évêché et ressort de Saint-Briec.

De gueules à 3 fascés d'or, chacune chargée d'une merlette de sable.

Originaire de Normandie, généralité d'Alençon. – Ecuier d'ancienne extraction. – Ressorts de Ploërmel et Lannion.

Marc de Rollon de la Motte, demeurant à Porhamanet, paroisse de Gomenez, évêché de Tréguier, ressort de Lannion, Jean de Rollon, S^r de la Roche, demeurant en la maison de la Roche, paroisse d'Allineuc, évêché de Saint-Briec, même ressort, et François de Rollon de Grandmaison, même ressort. – En 1568, un de leurs ancestres acheta la terre de la Châteigneraye ; – Ils ont eu des commissions de Mes^{rs} les duc d'Estampes, prince de Martigues, de Montpansier, de Brissac. Il y a une commission de M. le marquis de Coëtquen au père du S^r de Grandmaison, pour le faire lieutenant de l'arrière-ban du ressort de Saint-Malo.

ROMILLEY (DE).

Du 11^e juillet 1669.

De Romilley ou Romillé, S^r de la Chapelais, et son fils Marquis, érigé et vérifié à Dijon. – Sous Fougères. – Bonne et ancienne maison.

D'azur à 2 léopards d'or. – M. de Langle met les léopards passant, couronnés de même, et armé de gueules.

M. Barrin, rapporteur.

RONDIERS (DES).

Lundy, 18^e février 1669.

Jean des Rondiers, S^r de la Croix, paroisse d'Henanbihan, évêché de Saint-Brieuc, à 2 lieues de Lamballe, Ecuyer. – M. Deniau, rapporteur.

D'azur au lion d'or.

Bonne noblesse.

ROSMAR (DE).

4^e juillet 1669.

En marge : Langle met : Catherine de Rosmar, dame de Keraus et ses sœurs, et René de Rosmar, S^r de Kervenou.

D'azur au chevron d'argent 1, et 24 étoiles de même.

Chevalier et Damoiselle. – Bonne noblesse⁴⁰.

ROSNYVINEN (DE).

9^e février 1669.

Les enfans de feu M. de Piré de Rosnivenen, S^r de Trémelgon, conseiller en la Cour, Chevalier.

D'or à la hure de sanglier de sable, arrachée de gueules et armée d'argent, à la bordure engreslée de gueules.

M. Le Jacobin, rapporteur. – Bonne et ancienne noblesse.

En marge : Présentés par Marguerite d'Espinoze d'Atilli, ladite d'Espinoze, mariée en premières noces avec Jean de Rosnyvinen, et en secondes avec le président de Mesneuf⁴¹.

ROUX (LE).

M. Deniau, rapporteur. – du 4^e juillet 1670.

Louis le Roux, S^r de Soulain, de la Roche des Aubiers, demeurant en Anjou, en son château de Noizé, paroisse de Soulain ; et fait pour Jean Le

40 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

41 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

Roux, son frère puisné, S^r de Soulaïne, demeurant en la maison de Quiretier, paroisse de Vallet, évêché et ressort de Nantes.

Gironné d'argent et de sable.

Ogier vivait en l'an 1135, et Philippe en l'an 1195. – L'un est Chevalier et chambellan du Roy, Louis onzième, étant Dauphin.

Jean déclaré noble Chevalier.

ROUXEL.

17^e novembre (1668). – M. de la Faluère, rapporteur.

Guillaume Rouxel, S^r de Pérouse, de la Lande, de la Barre, de la Marre, Ranléon et autres.

D'azur à 3 roussettes d'argent.

Evêché de Saint-Brieuc (*et*) Cornouailles. – Ressort de Rennes, Jugon et Châteaulin.

En marge : Bonne.

S

SAINT-BRIEUC (DE).

Du lundy, 18^e février 1669, de relevée.

Pierre de Saint-Brieuc, S^r du Guern en Talensac, Ecuyer.

D'azur au senestrochère d'argent, tenant une fleur de lys d'or.

M. de Keramprat, rapporteur. – Bonne noblesse.

SAINT-MÉEN (DE).

Du 3^e avril 1669.

En marge : Suit Christophe de Saint-Méen, S^r dudit lieu cy devant interloqué.

D'argent à 3 aubannes (ovannes) de sable, becquées et onglées d'or.

Bon. – Ecuyer. – M. de Couëtion, rapporteur.

SAINT-NOUÉ (DE).

En marge : 5^e juin 1669, dit Langle :

« Jean de Saint-Noué, S^r de Kerorantin, paroisse de Plouray.

D'argent à un sanglier de sable, la queue nouée, à la défense de gueules.

Bonne et ancienne. »

SAINT-PERN (DE).

12^e décembre 1668. – M. Descartes, rapporteur.

Les Saint-Pern de Ligony⁴², de Champalaume, de Cohan, du Latay, père, qui est maître aux Comptes et fils, qui et conseiller, Chevaliers au nombre de quatre, et les autres du même nom de S^t-Pern, Ecuyers. – Très noble et ancienne, quoyque Judes, bisayeul ait été connétable de Rennes.

D'azur à 10 rustres ou billettes percées d'argent 4.3.2.1.

Ressort de Rennes⁴³.

SALOU.

22^e décembre 1668. – M. de la Bourdonnaye, rapporteur.

Salou, S^r de Toulgouët, cy devant sénéchal de Quimper, Ecuyer.

D'argent à 3 hures de sanglier arrachées de sable.

Bonne et ancienne noblesse. – Cornouailles.

SANZAY (DE).

M. Descartes, rapporteur. – 24^e octobre 1670.

Augustin de Sanzé ou Sansay, S^r baron de Kerybert, Alban de Sansay, Samuel et autre Samuel de Sanzay, demeurant en leur maison de Pratmeur, paroisse de Guidalmesau, évêché de Léon, ressort de Saint-Renan. – Chevaliers.

D'or à bandes d'azur, à la bordure de gueules, chargée en abisme d'un écusson d'or et de gueules. – Les supports et cimier sont des griffons.

Jeanne de Lehéno, veuve de René de Sanzé, S^r de Keribert, fils du baron du Tays. – Augustin est le fils aîné.

Il y a un acte fait aux états de Blois qui donne la préséance au baron de Sanzé ; ils doivent présider la Noblesse de Poitou, sous les Ducs.

En marge : Ledit de Sanzay grand colonel de l'infanterie et grand maître de l'artillerie, descendu d'Albon de Sanzé, comte de Poitou, parageur de Poitou ; ses enfants sont Auguste-Albon, vicomte de Pratmeur, Samuel, S^r de Glusrot et autre Samuel, S^r du Baudiez⁴⁴.

SAUVAGET.

42 *NdT* : Lire *Ligouyer*.

43 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

44 *NdT* : Cet arrêt a été publié sur Tudchentil.net.

Du 9^e novembre 1668. - M. de Bréhant, rapporteur.

Charles Sauvaget, baron des Clos, Chevalier. – Fort et ancienne noblesse, services, alliances et emplois outre le bien.

De gueules à la croix pattée d'argent.

Evêchés et ressorts de Saint-Brieuc et Rennes.

SAVONNIÈRES (DE).

Du 12^e novembre 1670. – M. ..., rapporteur.

Martin de Savonnière, S^r de la Troche, cy-devant, conseiller en ce Parlement, originaire d'Anjou, a une terre en Bretagne, François-Martin de Savonnières, son fils aîné garde du corps.

De gueules à une croix pattée d'or.

Un de Savonnière, S^r de la Bretesche est aîné de cette branche, évêché et ressort de Nantes, il n'a pas induit. – Ils ont l'alliance de la maison de Mathefelon et plusieurs autres maisons nobles. Il a épousé Françoise de Savonnière, sœur du S^r de la Troche, il demeure en Anjou pays de Châteauceaux. – Martin François-Martin, déclarés Chevaliers et François de Savonnière, du ressort de Dinan, aîné des S^{rs} de la Troche, aussy Chevalier.

SÉNESCHAL (LE).

Du 21^e aoust 1670. – M. Descartes, rapporteur.

Hyacinthe-Anne le Sénéchal, S^r de Carcado, Eustache abbé, René, comte de Carcado, et faisant pour ses deux enfants. – Ressort de Ploërmel, du duché de Rohan.

D'azur à 9 macles d'or 3.3.3.

Alliances de la Motte de Vaucler, d'Avaugour, de Rohan, du Gué de L'Isle, du Faou, la Vache, du Pont les fait de Rostrenen, de Plœuc, de Lys, de Botherel. – Un acte de 1181 tiré de l'abbaye de Bonrepos. Descendus des sénéchaux fêés ou féodés de Rohan ; cela n'est pas nettement prouvé si ce n'est par le temps et les mêmes armes. – 1269, transaction entre le Seig^r de Rohan et le sénéchal pour la sénéchalie fêée de Rohan. – On prétend que M. le marquis de Molac a la terre qui appartenait au sénéchal fêé. – Madame de Rohan a donnée à M. de Molac défunt 36,000 livres en 1646, pour quitter ses droits. – En 1254, fondation faite par un Sénéchal à l'abbaye de Rohan. – Il y a des qualités de ..., chevalier, montsour et d'anciens sceaux dès le siècle de 1200. – Ils disent qu'un Sénéchal épousa une de Carcado héritière de la maison. – 1368, partage suivant l'Assise (*du comte Geffroy*). 1413, autre partage à viage. Chevaliers.

SESMAISONS (DE).

Du lundy, 14^e janvier 1669.

Hilarion Sesmaisons, S^r de Trevali, puisné de Tréambert, mort depuis peu sans enfants mâles, Chevalier.

De gueules à 3 maisons d'or.

Au rapport de M. Le Jacobin. – Guerrande, ressort de Nantes. – Avait un acte de 1235.

T

TAILLEFER (DE).

Du 27^e novembre (1668). M. de Lesrat, rapporteur.

De Taillefer, S^r de Bréteil, de la Rivière, Tissüe et autres, Ecuyers. – Ancienne noblesse.

De gueules à 2 léopards d'or.

Près Montfort : – Rennes.

Addition postérieure : Ce 12^e aoust 1712, Hélène de Taillefer a été inhumée en l'église et paroisse de Saint-Sauveur de Rennes.

TALHOUËT (DE).

11^e ou 12^e février 1668.

Georges de Talhouët, S^r de Keravéon cy devant conseiller, étant à président honoraire, et son fils aussy conseiller, Chevaliers.

Lozangé d'argent et de sable.

Ont montré être sortis de la maison de Talhouët, gouverneur de Rhedon, quoyqu'ils portent différentes armes. – Les cadets Chevaliers. – d'Auray. – M. Descartes, rapporteur.

TRÉHILLAC (DE).

Du 10^e may 1669.

René de Tréhillac, S^r dudit lieu, de la Lande et du Maupas, vers Rhedon, sous Nantes.

De gueules à 3 croissants d'argent.

Fort ancienne maison, à présent déchuë et pauvre, l'ainé de la maison ayant porté les biens en celle de Villandry. – L'ainé Chevalier, les autres Ecuyers. – M. Barrin, rapporteur. – Ressort de Nantes.

En marge : M. de Langle met Théillac.

TENOURS (LE).

Du 11^e aoust 1669. – M. Descartes, rapporteur.

François de Larlan, tuteur d'Isaac François (et) Louis le Tenours ou le Teneurs, S^{rs} de Poulfanc et de Plouay, paroisse de Ménéac et de Moustouer-Remungol, évêché de Saint Malo, ressort de Ploërmel :

De sable à 2 épées d'argent posées en sautoir, la pointe en bas.

Ils ont un bon gouvernement noble. – Ecuyers.

THIERRY.

Au rapport de M. de Bréhant. – 10^e octobre (1668).

M. de la Prévalaye Thir, Chevalier. – son premier acte était de 1525 ; seulement, descendu d'un secrétaire du Duc.

D'azur à 3 têtes de lévriers, coupées d'argent, accolées de gueules, bouclées et cloutées d'or.

THOMAS.

Le 7^e décembre (1668). - M. de la Faluère, rapporteur.

François Thomas, S^r de la Ribaudière, de Launay-Connelay, Chevalier. – Les trois derniers étoient dans le service. – Les autres simples Ecuyers.

D'or à la bande engreslée d'azur.

En Corseul, sous Dinan. – Ressort de Dinan, évêché de Saint-Malo.

3^e janvier 1669 de relevée. – M. ..., rapporteur.

Jean Thomas, S^r de la Villegratien, Jean Thomas, S^r de la Vallée, Allain et Jean Thomas, S^{rs} de Saint-Georges et de Chauseries, Ecuyer.

D'or à la bande d'azur engreslée de sable.

A mon rapport. – Il y avoit contredit et néanmoins bonne noblesse. – Paroisse de Pléhérel, évêché de Saint-Brieuc.

TINTENIAC (DE).

Du 26^e juillet 1669.

René de Tinteniac, baron de Quimer, venu anciennement d'Anjou.

De Bretagne à un croissant de gueules.

Père et fils, Chevaliers. – Bonne et ancienne. – M. le Jacobin, rapporteur. – Paroisse de Bannalec, évêché de Quimper, (*ressorts*) de Conq-Fouesnan, de Rosporden, de Carhaix.

TIRECOQ.

Du 3^e juillet 1669.

Guy Tirecoq, S^r de Maubresson, paroisse de Landujan, vers Dinan.

Ecuyer. – Bonne noblesse, à présent pauvre. – Ressorts et évêché de Saint-Malo et Rennes.

De gueules à 3 coqs d'argent.

TOUCHE (DE LA).

12^e décembre (1668). – M. de la Faluère, rapporteur. Claude de la Touche, S^r du Plessis – Marie, Ecuyer.

D'or à 3 tourteaux de gueules.

Sorti de la Touche-Limousinière. – Bonne maison, du pays de Ruays, à présent M. d'Avaugour.

TRANCHANT.

Du 2^e janvier 1669. – Au rapport de M. de la Faluère.

Claude Tranchant du Treff, S^r des Tulais, de la Cresonerais, fils du conseiller au présidial de Rennes, et autres, Ecuyers.

D'argent au lion d'azur, armé et lampassé de gueules, et 3 fasces de même sur le tout.

Ancienne noblesse. – Evêché de Saint-Brieuc.

TRANCHER (LE).

Du 7^e septembre 1669.

Jacques le Trancher, S^r de Bodenno ou Bodeno, paroisse de Plouray, évêché de Vannes, ou paroisse de Glomel, Ecuyer. – Ancienne extraction. – Bonne noblesse.

D'or au croissant de gueules, accompagné de 3 étoiles de même.

M. Saliou, rapporteur. – Selon M. de Langle, paroisse de Glomel, évêché de Cornouailles, ressort de Carhaix.

TROUSSIER.

3^e avril 1669.

Gilles Troussier de la Gaptière, Chevalier ; S^r de Kerbrat, S^r des Hayes et autres, Ecuyers. – Au rapport de M. de Bréhan.

D'hermines au lion de gueules.

Ressort de Ploërmel. – Bon et ancien.

TRÉMEREUC (DE).

17^e novembre 1668, de relevée. M. de Langle, rapporteur.

Louis de Trémereuc de la Chesnais-Taniot, Ecuyer. – Ancienne noblesse.

M^{me} de Cahideuc représente l'aisné.
Echiqueté d'argent et de gueules.
Matignon.

TRÉVÉGAT (DE).

Ce 11^e décembre 1668. – M. de Bréhant, rapporteur.

François de Trévégat, Seig^r de Locmaria et de Limoges (Vannes), conseiller en la Cour, Chevalier, ses oncles, frères et autres puisnés, Ecuyers. – Réformation de 1427. – Sortis de la maison de Trévégat en Caro, partant écuyer d'ancienne race.

D'argent à la fasce de gueules, chargée de 3 testes de mores bandées d'argent.

Addition postérieure en marge : Joseph de Trévégat, fils de François, René, S^r de Limoges, épousa la demoiselle de Rochefort de Larlan dont le père est président à mortier, le 5^e octobre 1711. Le père de Joseph mourut le jeudy, 11^e dudit mois, à 11 heures du soir. M. de Larlan, seig^r de Rochefort, donna à sa fille, mariage faisant, cinquante mille écus.

TRÉVOU (DU).

14^e décembre 1668. – M. de Bréhant, rapporteur.

Jean-Baptiste de Trévou, de Kersauson, de Kerléc'h, de Penmarch, Ecuyer. – Le père et ayeul sénéchaux de Lannion. – Bon gouvernement.

D'argent au léopard de sable.

A présent près Saint-Brieuc.

TRIBOUILLE (DE LA).

De relevée, 20^e may 1669.

Guy de la Tribouille, S^r dudit lieu, du Préau, de Beauchesne, et autres, de Nantes. – Autrefois nom – *Roquet*. – Originaires de Montfaucon en Poitou. – Ecuyers.

D'azur à 3 roquets d'argent.

Ancienne noblesse. – M. Barrin, rapporteur.

U

UGUET.

18^e décembre 1668. – M. de la Faluère, rapporteur.

Malo Uguet, de Laumosne, Chevalier, et autres cadets de sa maison, Ecuyers.

De gueules à 3 têtes de léopard arrachées d'or.

Ancienne noblesse. – Langle met : Uguet du Boisbothérel, de Chassaville, de la Fosse-au-Loup, de Saint-Souchay. – Pays de Dol, ressort de Rennes.

V

VAY (DE).

11^e ou 18^e janvier 1669.

René de Vay Prénantais, Ricardais et Fleuriais, Ecuyers.

De gueules au croissant d'hermines, surmonté d'une croisette d'or.

M. de Larlan, rapporteur. – Ancienne noblesse. Bonnes alliances. – Prénantais qui est l'aisné peu riche à présent. – Ressort de Nantes.

VAUBOREL (DE).

Le 5^e octobre 1669.

Mes^{rs} de Brémanfani, Ecuyers au rapport de – Bonne et ancienne noblesse. – Il s'appelle Léonard de Vauborel, S^r de Brémanfani ; Jean-Antoine, S^r de Sainte-Marie, Jean, S^r de la Chapelle, ou Samuel, S^r dudit lieu. – Ressort de Rennes, paroisse d'Erbrée.

D'azur à un mouton d'argent.

VAUFERRIER (DU).

14^e novembre 1668. – M. Barrin, rapporteur.

François de Vauferrier, S^r dudit lieu, Bassardaine et Vauferrier l'aisné déclarés Chevaliers, qualités qu'ils prenoient dès l'an 1400 et devant. – Des plus belle et ancienne noblesse de ce temps là, bien moins à présent que le temps passé.

D'or au chef de sable, chargé par l'un d'eux, de 3 coquilles d'argent.

Montfort.

VERGIER (DU).

Du lundy, 15^e avril 1669.

Paul du Vergier, S^r de Ménégan, sénéchal de Hennebond.

De gueules à 2 bandes vairées d'argent et d'azur.

Chevalier. – Bonne noblesse. – M. de Bréhant, rapporteur.

VICOMTE (LE).

Du mardi 2^e août 1669.

Charles le Vicomte de Finiac (*Yffiniac*), près de Saint-Brieuc, S^r de la Villevolette, S^r du Rumen, S^r de Beaulieu, S^r de la Longrais, conseiller au présidial de Rennes.

D'azur au croissant d'or.

Bonne et ancienne noblesse et service. – L'ainé Chevalier, les autres Ecuyers. – M. Saliou, rapporteur.

VILLÉON (DE LA).

14^e décembre 1668, de relevée. – M. de Larlan, rapporteur.

Louis de la Villéon des Marais, Ecuyer.

D'argent au houx de sinople, au chef fretté d'or et de sable.

Ancien gouvernement, d'ancienne extraction. – Paroisse de Hillion, évêché de Saint-Brieuc.

VILLETHÉBAUD (DE LA).

Ce 14^e décembre 1668. – M. de Bréhand, rapporteur.

Gilles de la Villethébaud, S^r de la Chesnais, Ecuyer.

Ecartelé aux 1^{er} et dern. (d'argent) à une tour crénelée de sable, massonnée du champ, aux 2^e et 3^e (d'argent) à une tête de loup de sable, arrachée et lampassée de gueules.

Sorti d'un maître d'hôtel, garde de la vaisselle du duc de Richmond, connétable de France (1425), frère du Duc de Bretagne Jean V.

Paroisse de Langon, évêché de Vannes. – Rennes.

VISDELOU.

31^e décembre (1668). – M. Descartes, rapporteur.

Jean Visdelou, S^r de la Goublais, fils aîné de M^{me} de Montmoron, M. du Hilguy et son père Desliens, Chevaliers, les cadets Ecuyers.

D'argent à 3 têtes de loup, arrachées de sable, lampassées de gueules.

M. de Langle met : Bonne et ancienne. – Paroisse d'Erquy.

Y

YVIGNAC (D')

29^e novembre 1668, de relevée. – M. de Langle, rapporteur.

Charles d'Yvignac Langevinière, de Dinan, Ecuyer.

D'argent à 2 fasces de sable.

Ancien gouvernement, mais n'a pu prouvé sa sortie de la maison d'Yvignac tombée en celle de Vaucouleurs d'Espinay. – D'ancienne extraction.

V^{te} DU BREIL DE PONTBRIAND.